L'abbé L.N. Raymond

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS DROITS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

83e ANNEE No. 19 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI 5 JUILLET 1935

Le Dr E. Gendreau, de Montréal, donnera des cours à l'U. de Dublin, en Irlande, en septembre prochain

C'est la première fois qu'un Canadien français est invité à donner des cours dans une université irlandaise.— Le Dr Gendreau se rendra ensuite en Angleterre, en Belgique, en France et en Italie.

Un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, le Dr Ernest Gendreau, directeur de l'Institut de Radium de Montréal, sera le premier Canadien français qui aura l'honneur d'être chargé de cours à l'Université de Dublin, en septembre prochain, en qualité de délégué officiel de l'Université de Montréal et de l'Université de Paris. Le Dr Gendreau vient de participer au congrès de la Société de radiologie américaine, à Atlantic City, où avec le Dr O. Dufresne, il a pris une part active aux diverses séances, et exposé une série de plaques radiographiques devant les délégués des divers pays.

Durant son séjour à Dublin, le Dr Gendreau traitera du cancer de l'organisation efficace de la lutte anticontéreuse, et des méthodes en usage dans les institutions canadiennes, en particulier à l'Institut du Radium. Plusieurs spécialistes européens du cancer doivent assister aux conférences du savant canadien.

Avant son séjour prolongé en Irlande, le Dr Gendreau assistera à plusieurs congrès en Europe. Les premiers seront le Congrès électroradiologique et le Congrès gastroentérologique de Bruxelles, puis viendra celui de l'Association pour l'avancement des sciences françaises à Nantes.

Il ira ensuite en Angleterre comme délégué de l'Université de Montréal au Congrès de l'Association britannique pour l'avancement de sciences. Plus tard, il se rendra en Italie pour participer comme délégué actif au Congrès radiologique des sociétés italiennes.

—:-o-:—

OFFICIER D'ACADÉMIE

M. Philippe de La Rochelle, professeur de français à l'Université Columbia, aux Etats-Unis, organisateur des conférences de l'Institut des Etudes Françaises, vient d'être nommé par la France officier d'Académie par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

M. de La Rochelle est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il est originaire de Sainte-Victoire, dans le comté de Richelieu.

S. E. Mgr Decelles à Valleyfield

S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, était de passage à Valleyfield dimanche dernier. Il y a officié, en compagnie de quatre autres évêques, à la bénédiction des six cloches du carillon de la nouvelle cathédrale de Valleyfield. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine Harbour, curé de la basilique de Montréal.

FUNERAILLES DE ME GODIN A N.-D.-DU-R.

Les funérailles de Me J.-Léonidas Godin, décédé subitement à Montréal, ont eu lieu vendredi dernier dans notre ville.

Porteurs d'honneur

Les funérailles de Me J.-Léonidas Godin, C.R., décédé subitement à Montréal la semaine dernière, à l'âge de 42 ans et 11 mois, ont eu lieu vendredi dernier à Saint-Hyacinthe, dans la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire. La levée du corps fut faite par le R.P. N. Ferron, O.P., curé de la paroisse, le service funèbre chanté par le R.P. Georges-Emile Godin, S.J., du Collège Bréboeuf, Montréal, frère du défunt, assisté des RR. PP. F.-M. Gauvreau, O.P., et A.-M. Bégin, O.P., comme diacre et sous-diacre. S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque de Saint-Hyacinthe, assistait au choeur, accompagné d'un nombreux clergé. Les porteurs étaient MM. A.-J. Archambault, Philippe Lord, Emery Lalonde, Joseph Larose, Louis Hébert et Irénée Borduas. Les porteurs d'honneur: MM. J.-A. Janelle, Omer Legrand, Lachapelle, Bourdon et Fortier, avocats de Montréal, et le notaire Caisse, aussi de Montréal. Le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Albert et Jean Godin, de Saint-Hyacinthe; son beau-frère, M. Richard Tétreault; ses neveux, Jean-Marc et André Tétreault. La direction des funérailles avait été confiée à la maison V.-J. Mongeau Limitée.

CINQ ECHEVINS DE NOTRE VILLE SONT REELUS PAR ACCLAMATION

MM. Boudreau, Larchevêque, Picard, Létourneau et Richer, continueront de siéger à l'hôtel de ville.

La période des élections municipales n'offrira rien d'émouvant à Saint-Hyacinthe, cette année. Cinq échevins sortaient de charge mardi, MM. Ferdinand Boudreau, dans le quartier 1; Joseph Larchevêque, quartier 2; Ernest-O. Picard, quartier 3; J.-B. Létourneau, quartier 4; et Paul Richer, quartier 5. Comme personne ne paraissait convoiter leurs sièges respectifs, ils ont tous été déclarés réélus par acclamation, cela pour une période de deux ans. Ces cinq échevins, comme d'ailleurs les cinq autres qui composent le conseil municipal, sont des partisans de l'administration telle que dirigée par l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative et ministre dans le cabinet de M. Taschereau.

LES NOCES D'OR SACERDOTALES DE M. ARCHAMBAULT

Les paroissiens de Saint-Alexandre d'Iberville fêtent leur curé, M. l'abbé J.-A. Archambault.

S.E. MGR DECELLES

On a dignement célébré jeudi dernier, à Saint-Alexandre, le jubilé d'or sacerdotal de M. l'abbé J.-A. Archambault, curé de cette paroisse depuis 1904, et vicaire forain du diocèse de St-Hyacinthe depuis quelques années.

Le jubilaire a célébré le 27, dans son église paroissiale remplie de prêtres et de fidèles, une grand'messe d'actions de grâces. Servaient comme diacre et sous-diacre: MM. les abbés Victor Larose et Francis Archambault. S.E. Mgr F.-Z. Decelles était présent au trône, assisté de M. l'abbé Amédée Guillet, de Saint-Damase, et de M. l'abbé P.-D. Darche, curé de Farnham. Au choeur, on remarquait Mgr J.-E. Coursol, de Saint-Jean; Mgr P.-S. Desranleau, de Sorel; Mgr H. Brodeur, de Marieville; Mgr L.-A. Senécal, de Saint-Denis-sur-Richelieu; M. le chanoine O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé Armand Chaussé, supérieur du collège de Saint-Jean; et un grand nombre d'autres prêtres. M. l'abbé Léonidas Geoffrion prononça le sermon de circonstance.

A la suite de la messe, le Dr L.-O. Boivin lut une adresse au nom des paroissiens anciens et actuels de la paroisse de Saint-Alexandre, et Mgr Decelles bénit une statue du Christ-Roi, élevée en face de l'église paroissiale, en souvenir de la fête du jour.

M. l'abbé Archambault est né le 11 septembre 1860 du mariage d'Alexis Archambault et de Mathilde Lafontaine. Il fit ses études classiques au collège de Mareville et fut ordonné prêtre le 29 juin 1885, par S. E. Mgr L.-Z. Moreau.

L'APPEL DU JUGE TELLIER REJETÉ EN COUR SUPRÊME

Les prétentions de la Cité de Saint-Hyacinthe sont maintenues, et la succession de feu le juge Louis Tellier est condamnée à payer $3.169.

Une dépêche d'Ottawa, en date du 29 juin, annonçait que la Cour Suprême du Canada avait rejeté la veille l'appel de feu l'hon. juge Louis Tellier, de Saint-Hyacinthe, contre la Cité de Saint-Hyacinthe, et maintenait le jugement condamnant le juge Tellier, ou sa succession, à payer à la Cité la somme de $3.169., due pour taxes municipales.

Ce jugement est rendu une douzaine de jours après la mort du juge Tellier, survenue comme on sait le 17 juin dans notre ville. L'éminent juriste était âgé de 92 ans. Ancien juge de la Cour Supérieure, il était aussi un ancien député conservateur de Saint-Hyacinthe aux Communes. Il était le frère de sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

La cause sur laquelle la Cour Suprême du Canada vient de se prononcer était depuis des années devant les tribunaux. En Cour Supérieure, le juge Tellier avait d'abord gagné. Le jugement rendu, l'hon. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, tenta de le faire annuler par la Législature de Québec. Le Conseil législatif refusa toutefois de sanctionner le projet de loi à ce sujet les conseillers se divisant également sur la question, et le président du Conseil, alors l'hon. Jacob Nicol, votant contre le projet. L'hon. M. Bouchard et la Cité de Saint-Hyacinthe inscrirent alors la cause devant la Cour Suprême du Canada, avec le résultat que l'on sait.

—:-o-:—

POUR LA RURALISATION DE L'ENSEIGNEMENT FEMININ

Trois journées d'études auront lieu à la maison-mère des RR. SS. Saint-Joseph de cette ville, les 8, 9 et 10 juillet.

Trois journées d'études auront lieu chez les RR. SS. Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, à leur maison-mère, rue Raymond les 8, 9 et 10 juillet. Le triple objet de ces journées d'études est la ruralisation de l'enseignement féminin, l'éducation nationale et l'organisation de cercles de jeunes naturalistes. Les journées sont sous le haut patronage de S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, et les diverses communautés qui se consacrent à Saint-Hyacinthe à l'enseignement féminin y sont invitées. M. Raoul Dionne, agronome régional du district de Saint-Hyacnithe, présidera les diverses séances.

Le programme des trois jours se lit comme suit:

Le lundi, 8 juillet: 9 heures, ouverture et allocution de S.E. Mgr de Saint-Hyacinthe; 9 hres 30, M. H.-C. Bois, Chef du Service de l'Economie Rurale, Québec: "La Fermière, ce qu'elle doit être pour remplir le rôle qui lui est dévolu dans l'agriculture"; 2 hres, p.m., M. Jean-Charles Magnan, agronome, chef de la section des Jeunes Agriculteurs: "L'Ecole, foyer de formation rurale; moyens d'y arriver; 7 hres 30, p.m. R. Frère Adrien, Collège Notre-Dame, Montréal: "Anatomie et physiologie des plantes, par projections lumineuses".

Le mardi, 9 juillet:

9 hres 30, Mlle Corine Méthot, ministère de l'Agriculture, Québec: "Rectification d'une conception fausse des arts ménagers"; 2 hres, M. A.-O. Bériau, chef de la Section des Arts Domestiques: "La renaissance campagnarde par les industries domestiques"; 7 hres 30, M. Jules Brunel, de l'Institut Botanique de l'Université de Montréal: "Opportunité de créer des Cercles de Jeunes Naturalistes dans nos écoles."

Le mercredi, 10 juillet:

9 hres 30, Mlle Corine Méthot: "Chimie agricole et physique appliquée dans les sciences domestiques"; 2 hres p.m., M. J.-G. Marien, inspecteur régional: "Comment réaliser le programme actuel des sciences ménagères dans nos écoles sous contrôle"; 7 hres 30, S.E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe: "La collaboration de l'Ecole et de la Famille pour la formation du caractère national."

NOMME GERANT

M. Wilfrid Laporte, autrefois de notre ville, vient d'être nommé gérant général des établissements de la *Consolidated Distilleries Company*, à Corbyville, Ont.

LE DR DAWSON EST DECEDE A SHERBROOKE

Le défunt, qui n'était âgé que de 36 ans, avait exercé sa profession pendant quelques années à Saint-Hyacinthe.

LES FUNERAILLES

Le Dr Cécilius Dawson, chirurgien-dentiste, de Sherbrooke, est décédé dimanche dernier dans cette dernière ville, à l'âge de 36 ans. Il était malade depuis plusieurs mois. Le Dr Dawson était bien connu à Saint-Hyacinthe, où il avait exercé sa profession pendant quelques années; il avait alors ses bureaux dans l'édifice David, rue Saint-Simon.

Né à Valley Junction en 1899, fils de Louis Dawson et d'Aurélie Grondin, le défunt avait épousé Annie Richard, de Sherbrooke, en 1930. Il laisse, outre son épouse et ses père et mère, deux soeurs, Mlles Flossie et Kathleen Dawson, de Sherbrooke.

(suite en dernière page)

Examens du baccalauréat dans les classes de chimie et rhétorique

On trouvera ci-après les résultats des examens du baccalauréat 1935, au Séminaire de notre ville, en chimie et en rhétorique. La moyenne des points à conserver était de 50 pour cent en chimie, de 60 en rhétorique, pour réussir à l'examen.

Les résultats en chimie:

	sur 20
Baril, Ls.	8.5
Beaudry, C.E.	13.
Beaudry, Julien	9.5
Beauregard, G.	8.5
Beauregard, R.	17.3
Blain, L.	17.3
Boisclair	9.
Breault, J.P.	11.8
Cantin, R.	18.5
Chenette, P.	10.
Daigle, G.	8.5
Darsigny, E.	12.8
Fontaine, B.	7.
Gagné, G.	11.5
Gendron, G.	17.5
Gingras, R.	1.0
Goyette, G.	13.5
Héon, P.	11.
Houle, G.	16.0
Jodoin, M.	15.5
Lachapelle	8.3
Lafontaine	16.5
Lamoureux	15.
Lapalme	14.8
Leclerc, R.	9.
Noel, J.	18.8
Ostiguy, F.	15.4
Pelletier	12.5
Péloquin,	9.4
Picard, L.	5.
Picard, Lo.	16.3
Poulin,	7.5
Rousseau	13.3
St-Martin	12.7
St-Pierre	15.5

Les résultats en rhétorique:

	sur 100
Georges Allard	67.
André Asselin	55.
Joseph Baboyan	75.8
Ant. Beauchamp	51.2
J.-P. Beaudry	74.8
G. Beauregard	62.2
R. Boisvert	60.
J.-M. Breton	76.6
A. Brodeur	47.
G. Brodeur	66.4
Robert Chaput	56.9
M. Comtois	65.6
L.A. Couillard	60.8
J. Cournoyer	58.9
M. Desmarais	68.2
O. Desmarais	63.2
J. Desparts	59.4
J.-P. Desparts	63.
J.-L. Fortier	71.2
J. Fréchette	53.9
J. Harvey	59.6
A. Laliberté	54.
W. Laliberté	58.1
M. Laniel	60.
C. Laporte	55.8
J.-C. Lavallée	61.1
Ls-D. Lavoie	55.
J. Leclair	58.8

(suite en dernière page)

L'ACTION LIBERALE NATIONALE A SAINT-HYACINTHE, LE 14

M. Calixte Cormier, de Montréal, l'un des organisateurs du mouvement d'"Action libérale nationale", a annoncé ces jours derniers que ce groupement tiendrait une grande assemblée publique à Saint-Hyacinthe, le 14 juillet. L'assemblée se fera à l'Arsenal, rue Laframboise, en plein air si le temps le permet, et commencera à 2 heures p.m. Les principaux orateurs au programme seront l'hon. J.-C.-E. Ouellet, conseiller législatif; MM. Edouard Lacroix, député de la Beauce aux Communes; Paul Gouin, avocat et chef de l'"Action Libérale Nationale", fils de feu sir Lomer Gouin; Fred.-A. Monk, prés. de la section montréalaise de l'"A.L.N."

PRECIPITE EN BAS DE SA VOITURE

Il meurt quelques heures plus tard

Un vieillard de 81 ans, M. Isaac Alix, de Rougemont, est mort quelques heures après avoir été précipité en bas de sa voiture par un cheval trop violent. L'accident est arrivé mercredi à Saint-Césaire, (Rouville). Outre son épouse, née Délia Lavigueur, le défunt laisse un fils, Napoléon, de Rougemont; deux frères, Antoine et Napoléon; une soeur, Mme Prudent Beaudry, (Philomène), tous de Saint-Césaire. Les funérailles auront lieu samedi, 6 juillet, à Rougemont.

—:-o-:—

LES BACHELIERS ES ARTS AU SEM. DE SAINT-HYA.

Vingt-cinq élèves sur 36, en philosophie II, obtiennent leur titre de bachelier ès arts.

RESULTATS POUR CHACUN

Les résultats des examens du baccalauréat, tant en philosophie qu'en chimie et en rhétorique, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, ont été rendus publics ces jours derniers. En philosophie, 25 élèves sur 36 ont obtenu leur titre de bachelier ès arts. Le résultat pour chacun se lit comme suit:

Gilles Desmarais	70.1 B.A.
Gérard Boisclair	65.6 B.A.
Alphonse Girard	65.4 B.A.
André Bouvier	64.9 B.A.
Gaston Girouard	64.7 B.A.
Daniel Johnson	60.7 B.A.
André Dumont	60.1 B.A.
Ovila Lapointe	60. B.A.
Léon Meunier	59. B.A.
Samuel Lemoine	57.6 B.A.
Philo. Choquette	57. B.A.
Hermas Cardin	56.4 B.A.
Georges Hévey	53.1 B.A.
Lomer Cayer	51.5 B.A.
M. Archambault	50.6 B.A.
Jean-P. Pagé	50.2 B.A.
Hector Pelletier	48.3 B.A.
J.-B. Langevin	48.2 B.A.
Paul Fortier	48. B.A.
Gérard Blanchard	47.7 B.A.
Jacques Jolin	47.3 Dt. à Phy.
H. Chapdelaine	46.7 B.A.
Gaston Duclos	46.7 B.A.
Grégoire Roy	46.6 B.A.
Joseph Després	44.9 B.A.
Aimé Laplante	44.
Maurice Croteau	43.7 B.A.
Jean Ostiguy	39.6 P. à re.
Lomer Racicot	39 Phy. à re.
Jean Berthiaume	38.8 P. à re.
Gérard Comtois	38.4 P. à re.
Roland Renaud	36.6
Robert Saint-Amant	35.5
Joseph St-Martin	35.1 P. à re.
Marcel Gosselin	28.5
Joseph Morin	22.7

On trouvera ailleurs les résultats des examens de chimie et de rhétorique.

—:-o-:—

ENVOYONS NOS GARCONS AU PATRONAGE

Pendant les mois de l'été.— Les services qu'offre aux parents, pendant les vacances scolaires, notre Patronage.

DEUX SECTIONS

Le Patronage Saint-Vincent-de-Paul de notre ville, a ouvert ses portes toutes grandes aux garçons, petits et grands, pour la période des vacances scolaires, à partir du 1er juillet. Les enfants sont acceptés à huit ans et plus. Ce sont d'ailleurs les plus grands qui ont le plus besoin d'une surveillance de tous les instants. Les tout jeunes trouvent facilement dans leur famille, et sans danger, le mouvement et l'activité qui leur

(suite en dernière page)

LE PÈLERINAGE À SAINTE-ANNE

Ne pas oublier le pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré, cette semaine. Les pèlerins de Saint-Hyacinthe partiront samedi soir, 6 juillet, à 9 heures 15. On sait que S.E. Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, sera du voyage. Le pèlerinage est organisé par M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale de notre ville. Le prix du voyage: $3.90; enfants, $1.95.

—:-o-:—

REUNION MENSUELLE

Dimanche, 7 juillet, à 8 heures a.m., à la salle paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire, réunion mensuelle des membres de la Ligue des Anciens Retraitants.

QUATRE NOUVEAUX MISSIONNAIRES POUR LE JAPON

Les RR. PP. Deslauriers, Desrosiers, Gagnon et Doyon, partiront en septembre pour le diocèse d'Hakodate.—Besoins des missions.

LE T.R.P. LANGLAIS, O.P.

Quatre missionnaires dominicains partiront en septembre pour les missions du Japon, dans le diocèse d'Hakodate, que dirige Mgr André Dumas, O. P., administrateur apostolique. Ce sont les RR. PP. Philippe-Marie Deslauriers, O.P., d'Ottawa; Raymond-Marie Desrosiers, O.P., de Fall-River, Mass; Paul-Edmond Gagnon, O.P., de Laterrière, Chicoutimi; et Dominique-Marie Doyon, O.P. de la Beauce. Ces détails nous sont communiqués par le T.R. P. E.-A. Langlais, O.P., ancien provincial des Dominicains, directeur de l'Oeuvre des Missions Dominicaines. Les missionnaires quitteront Montréal le 16 septembre et s'embarqueront à Vancouver, le 21 du même mois, à bord de l'*Empress of Russia*. Ce nouveau contingent porte à une soixantaine le nombre des missionnaires canadiens partis depuis septembre pour le diocèse d'Hakodaté: 26 Dominicains, 15 Frères des Ecoles Chrétiennes, et plus de 35 Soeurs de diverses communautés, Soeurs de l'Immaculée-Conception, Dominicaines de Nancy, (Valleyfield), de la Congrégation de Notre-Dame, de l'Assomption. Les Ursulines de Québec se préparent aussi à y envoyer de leurs sujettes.

A propos dse missions dominicaines d'Hakodate, le T.R.P. Langlais nous adresse le communiqué ci-après:

Les ouvriers de la Mission augmentent en nombre; la moisson est immense: elle compte cinq millions de paiens; les besoins se renouvellent et se multiplient; les secours sont indispensables. Pour vivre, en effet, une mission demande l'aide incessante du fidèle aussi bien que le sacrifice et le dévouement quotidien du missionnaire. Les Pères Dominicains se souviennent avec reconnaissance de leurs bienfaiteurs et collaborateurs; et au nom du Sauveur des âmes, pour le salut des millions de paiens dont ils ont la charge ils se permettent respectueusement de faire un nouvel appel à tous les fidèles, amis des Missions, aussi bien qu'à leurs Frères et Soeurs en Saint-Dominique, religieux, religieuses et tertiaires.

Comment aider la Mission et les missionnaires?

1.—Par la prière d'abord, une prière quotidienne.

2.—En envoyant aussi pour eux des honoraires de messes, des trentains grégoriens, on unit plus intimement ses intentions à celles du missionnaire et on l'aide dans son apostolat des âmes.

3.—Par des secours en argent.

Les besoins d'argent se font sentir avant tout: pour subvenir aux frais d'entretien des Missionnaires, des Catéchistes et des Séminaristes, pour construire de nouvelles églises, restaurer celles qui tombent en ruines et fonder de nouveaux postes, pour construire un petit Séminaire dont la fondation s'impose, car une mission ne s'organise pas sans un clergé indigène. La propagande par le livre, le journal et les tracts est de première importance. Il faudrait aussi des salles de réunion pour les associations de jeunes gens, puis des jardins d'enfance, des écoles, un sanatorium pour tuberculeux, des hôpitaux, des orphelinats, etc.

Si l'on donne peu, le sou du pauvre s'ajoute à d'autres. Les Pères acceptent aussi des dons contre une rente viagère.

4.—On peut adopter un missionnaire, un catéchiste, un séminariste, en défrayant leur entretien annuel.

On peut fonder une BOURSE pour l'entretien à perpétuité d'un missionnaire et devenir ainsi par lui missionnaire à perpétuité.

5.—On demande des garnitures d'autel, de la lingerie de sacristie, des vêtements sacerdotaux de diverses couleurs, des vases sacrés: calices, ciboires, ostensoirs, etc.,

6.—On recueille les vieux bijoux: bagues, pendentifs, médailles d'or, montres, tous les débris d'or ou d'argent qui dorment dans les tiroirs et que l'Oeuvre des Missions transformera en vases sacrés.

7.—On recevrait encore avec bonheur, pour l'usage des missionnaires et des pauvres, des couvertures de lit en laine, des sous-vêtements en laine, du coton en pièce pour douillettes.

Toute offrande sera reçue avec la plus vive gratitude par les missionnaires comme par le Christ lui-même. Que peut le missionnaire qui se donne sans le fidèle qui donne? Que serait notre Eglise du Canada sans les missionnaires et les secours venus de France? "Le devoir le plus élevé de la charité chrétienne, le plus grave, est la conversion des infidèles". "De toutes les oeuvres catholiques la plus grande et la plus sainte est l'oeuvre des missions." (Notre S. Père Pie XI).

On est prié d'expédier ses offrandes et d'adresser toute correspondance au:

Révérend Père Directeur des
Missions Dominicaines
329, Grande-Allée,
Québec.

NOTES LOCALES

A LA GOODYEAR

—L'usine de Saint-Hyacinthe gagne cette année la bannière *Slusser*, à la suite du concours dit de Sécurité, pour la période s'étendant de juin 1934 à juin 1935. Le concours était ouvert à toutes les usines de coton *Goodyear* de l'Amérique du Nord. L'usine de Saint-Hyacinthe est celle qui a enregistré chez ses employés le plus petit nombre d'accidents, durant la période donnée, comparativement au total des heures de travail.

—Le grand pique-nique annuel de la *Goodyear* aura lieu le 10 août cette année, au Parc Laframboise. C'est le cinquième pique-nique annuel organisé par la compagnie.

—Ont reçu leur insigne de service, après avoir été cinq ans au service de la compagnie:

Département des cardes: Mlle Laurenda Armstrong.

Département des métiers à filer: MM. André Lambert, Aimé Martineau, Pierre Pinault.

Département des Métiers à retordre: M. Ronaldo Blanchette.

Département des Métiers à tisser: Mlle Henriette Désorcy, M. Albert Délorme.

———:-o-:———

VA-ET-VIENT

Mmes M. Paradis, Jean Bergeron et Mlle Emmeline Chagnon, sont parties pour un séjour d'un mois en Gaspésie.

—Mlles Emma Ouellette et Gilbert Bolduc, de Québec, étaient de passage à Saint-Hyacinthe dimanche dernier, les invitées de Mlle Corinette Bolduc infirmière de l'Unité Sanitaire.

SYNDICATS CATHOLIQUES

On trouvera ci-après la liste des assemblées des divers syndicats catholiques de notre ville:

1ère semaine du mois: lundi, menuisiers; mercredi, employés-barbiers; jeudi, comité de propagande; vendredi, conseil des imprimeurs.

2ème semaine: mardi, maîtres-barbiers; vendredi, employés de taxi.

3ème semaine: lundi, conseil central; mercredi, imprimeurs; mercredi, conseil métiers construction; jeudi, comité de propagande.

4ème semaine: lundi, métiers de la construction; mercredi, conseil des menuisiers.

DEUX COLLISIONS

Deux collisions d'automobiles sont arrivées cette semaine dans notre ville, la première entre les voitures de MM. Armand Tessier, rue Saint-François, et D. Hérard, rue Cascades, à l'angle des rues Piété et Saint-Antoine; la seconde entre les voitures de MM. Camille Frédéric, rue Saint-Casimir, et L.-E. Hamelin, rue Bourdages, à l'angle des rues Laframboise et Morison. Dans un cas comme dans l'autre, les dommages ne sont pas considérables. Personne n'a été blessé. Le chef de police adjoint Adrien Malo a fait enquête.

———:-o-:———

LA CONSTRUCTION

M. H. Lussier, propriétaire de la *Renardière de Saint-Hyacinthe*, est à se faire construire une jolie maison sur le terrain qu'il a acheté récemment de M. Vertume Lemay, en face du cimetière de Notre-Dame-du-Rosaire.

———:-o-:———

A L'UNITE SANITAIRE

Programme de la semaine finissant le 13 juillet:

Lundi: Rougemont, clinique de bébés — St-Thomas, visites à domicile — Dispensaire, clinique antituberculeuse — St-Césaire, inspections.

Mardi: Ste-Angèle, clinique de bébés — Saint-Césaire, clinique de bébés — Saint-Jean-Baptiste, visites à domicile — Christ-Roi, clinique de bébés— L'Ange-Gardien, inspections.

Mercredi: Notre-Dame, clinique de bébés — Saint-Charles, visites à domicile — Saint-Thomas, inspections — La Présentation, inspections — L'Ange-Gardien, visites à domicile— Dispensaire, clinique de bébés et clinique antituberculeuse le soir.

Jeudi: Saint-Paul, clinique de bébés — Saint-Hilaire, visites à domicile — Saint-Jude, inspections.

Vendredi: Saint-Mathias, clinique de bébés — Richelieu clinique de bébés — L'Ange-Gardien, visites à domicile — Ville, visites à domicile et inspections.

———:-o-:———

SAINT-DENIS

Dimanche, le 7 juillet aura lieu à Saint-Denis un grand tournoi régional de croquet.

Le tournoi sera éliminatoire et le 1er prix recvra $5.00; le 2e, $2.00; le 3e, $1.00.

Avis est donc donné à tous les clubs de la région d'envoyer leurs meilleurs joueurs.

Comme il y aura deux terrains à la disposition des joueurs, tous ceux qui désirent y participer, seront les bienvenus.

A cette occasion, les organisateurs de la ligue de croquet adresseront quelques mots au sujet de la formation de cette ligue.

En foule à Saint-Denis, le 7 juillet.

Sous presse bientôt!

La prochaine édition de l'annuaire du téléphone de St-Hyacinthe sous presse bientôt.

Il est encore temps de faire installer le service téléphonique pour que votre nom paraisse dans le prochain annuaire.

Ou, si vous désirez modifier votre inscription actuelle, ou y apporter certaines additions, nous pouvons les inclure également.

Il suffit de téléphoner au numéro 48 ou de passer à notre Bureau d'affaires.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Le
STUDIO MINEAU
sous la direction de M. Alide Mineau

est au service des
MARCHANDS

pour Enseignes de toutes sortes
Organisation de ventes
Composition d'annonces de journaux et de circulaires
Distribution contrôlée de circulaires
Etalage de vitrines

Quand il s'agit de l'organisation d'une vente et de l'étalage de vitrines de circonstance, les marchands sont priés de consulter M. Mineau plusieurs jours à l'avance, afin de retenir leur tour.

Le Studio Mineau
26, rue S.-Hyacinthe — S.-Hyacinthe
Domicile: 89¾, rue Girouard

FONDÉ EN 1853

notre atelier typographique
est le plus ancien, le plus moderne,
le mieux outillé de
la région; confiez-lui votre
prochaine commande
d'imprimerie

■

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Journal hebdomadaire, indépendant des partis politiques, totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la région de Saint-Hyacinthe

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00

VENDREDI, 5 JUILLET 1935

NOS ENFANTS

QU'EN FERONS-NOUS, PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES?— ENVOYONS LES GARÇONS AU PATRONAGE, LES FILLES CHEZ LES RR. SS. DU BON-CONSEIL.— DEUX OEUVRES DE JEUNESSE QUE L'ON DEVRAIT CONNAITRE.

Que ferons-nous, pendant les vacances scolaires, de nos enfants? La question se pose dans nombre de foyers. Elle est d'importance. Car si l'époque des vacances a ses avantages, elle a aussi ses dangers, moraux et matériels. Tant que les enfants sont petits, la mère les garde autour d'elle. Mais cette période ne dure qu'un temps. Garçons et fillettes ont vite pris leur essor. Où vont-ils alors, que font-ils, quels sont leurs compagnons de jeux, et surtout quels sont leurs jeux? Autant de questions qui se posent dans l'esprit des parents sérieux, soucieux de leurs devoirs de surveillance. Non seulement les enfants abandonnés à eux-mêmes sont exposés dans l'ordre matériel, mais ils le sont dans l'ordre moral. On sait l'influence néfaste que peut avoir, sur tout un groupe de jeunes, un mauvais compagnon. Il faut préserver les enfants des dangers corporels de la rue, mais il faut aussi les protéger contre les avatars spirituels et moraux. Comment s'y prendre? A Saint-Hyacinthe, puisque nous sommes à Saint-Hyacinthe, la réponse se présente d'elle-même. Envoyons nos garçons au Patronage Saint-Vincent-de-Paul, dirigeons nos fillettes vers l'oeuvre de jeunesse que dirigent les RR. SS. du Bon-Conseil.

* * *

Le Patronage Saint-Vincent-de-Paul existe chez nous depuis 30 ans. Il est totalement dévoué à notre jeunesse masculine. Un certain nombre de jeunes gens, orphelins ou ouvriers, y trouvent régulièrement asile. Il reçoit en plus tous les jeunes garçons en quête d'amusements sains, quel que soit leur âge, et met à leur disposition des salles spacieuses et des terrains de jeux, une piscine de natation, etc. L'oeuvre est sous la direction des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, constamment mêlés aux jeux des enfants, et qui exercent sur eux une surveillance de tous les instants. Un trop grand nombre de nos jeunes gens, malheureusement, ne connaissent pas le chemin du Patronage. La faute en est aux parents eux-mêmes, dans bien des cas, qui ne comprennent qu'à moitié les avantages qu'offre l'institution. Aux amusements de tous les jours, les Frères ajoutent l'éducation religieuse en commun, et tout un enseignement propre à développer dans les générations montantes les vertus du patriotisme sain et du civisme. Envoyons donc nos garçons au Patronage. Quand ils y sont, nous savons où ils sont. Et quand nous savons qu'ils y sont, nous sommes assurés qu'ils y courent le moin de risques possible.

* * *

Dans la préface qu'il consacrait en 1928 à l'ouvrage alors nouveau, "Les Oeuvres de Jeunesse en Congrès," du R.P. J.-J. Plamondon, P.S.V., aujourd'hui supérieur du Patronage de Saint-Hyacinthe, Mgr L.-A. Paquet, de Québec, écrivait:

"Nos patronages, — et c'est ce qui fait leur principal mérite, — ne sont pas seulement d'honnêtes lieux de divertissements offerts à la jeunesse que guettent dans la rue tant de périls. Ce sont avant tout des centres d'éducation religieuse, des écoles hautement surnaturelles par leur but, leurs méthodes et leurs résultats, qui émanent du coeur même de Dieu, qui réalisent le voeu des Papes, qui ont conquis le suffrage des Evêques, et où il nous est donné d'admirer l'une des plus touchants éclosions de la divine Charité de l'Eglise."

Ce qui était vrai en 1928 l'est resté en 1935. Ce qui est vrai du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, pour les jeunes gens, l'est également pour le Patronage des Jeunes filles, que dirigent chez nous, rue Sainte-Anne, les RR. SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil. Car nous possédons, depuis quelques années, une oeuvre de jeunesse qui s'occupe des fillettes et des jeunes filles, et fait pour elles le même travail que le Patronage de la rue Girouard, pour les jeunes gens. Les Soeurs du Bon-Conseil sont établies à Saint-Hyacinthe depuis septembre 1932. Elles sont de bonnes ouvrières d'action catholique. Elles ont organisé entre autres choses, depuis qu'elles sont dans notre ville, une colonie de vacances pour fillettes, qui est des plus fréquentées et des plus appréciées. Confions donc nos filles, les jeunes et les moins jeunes, au Patronage de la rue Sainte-Anne. Elles y seront en sûreté. Elles y apprendront à coudoyer leurs semblables, à se former dans la tradition chrétienne, à devenir de vraies femmes.

Harry BERNARD

UNE MORT ETRANGE

Une jeune fille de Magog, qui tomba soudainement malade à Waterloo, où elle était de passage, fut transportée d'urgence à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, et elle y expirait mardi. La défunte, âgée de 22 ans, avait nom Marie-Berthe Palardy. Elle était tellement malade quand elle arriva à l'hôpital, qu'il lui fut impossible de parler et de donner aux médecins la moindre explication sur la nature de son mal, sa famille, l'endroit d'où elle venait. Si bien que les autorités, une fois son décès survenu, décidèrent de demander une autopsie. Celle-ci eut lieu immédiatement, à la morgue de la maison *V.-J. Mongeau Limitée*, et fut faite par le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste adjoint de la province. L'examen révéla que la défunte avait succombé à une perforation de l'estomac. Un permis d'inhumer a été accordé.

———:-o-:———

GARDE D'HONNEUR

Assemblée.— Dimanche, le 7 du présent mois, assemblée de l'état-major aux quartiers généraux.

Service d'ordre.— Paroisse Christ-Roi: chef d'équipe, commandant L.-P. Cordeau; MM. O. Claing, G. Claing, H. Trudeau, A. Armstrong, J.P. Girouard; paroisse Notre-Dame-du-Rosaire: capitaine J. Bissonnette, chef d'équipe, avec MM. R. Hamel, E. Gazaille, H. Dauphin, G. Brousseau.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

LA CROIX DU JUBILE

Les citoyens de Saint-Hyacinthe connaissent tous la grande Croix *du Jubilé*, érigée dans notre ville près du kiosque du parc Dessaulles. Cette croix, qui est de bois, a été réparée et remise à neuf il y a quelques années. Malheureusement, les travaux de réfection ont entraîné, on ne sait pour quelles raisons, la disparition des inscriptions qui s'y trouvaient autrefois. Le centenaire de la croix fut célébré en 1927; on y lisait alors: *Croix du Jubilé, 29 juillet 1827, Par ce signe vous vaincrez.* Ces diverses inscriptions ont totalement disparu. Pourquoi? Ne serait-il pas opportun de suggérer leur rétablissement, pour la perpétuation d'un souvenir d'histoire locale? Cela serait dans l'ordre, et se pourrait faire à peu de frais. Nous soumettons le tout aux autorités municipales, de qui, croyons-nous, relève l'entretien de la croix.

CONVERSIONS

Un prêtre franco-américain de passage au Canada, M. l'abbé Bernard Lefebvre, de Superior, Wisc., déclarait il y a quelques semaines que le nombre des conversions au catholicisme aux Etats-Unis, au cours de 1934, avait été de quelque 36.000. Il ajoutait que la plupart des convertis venaient des classes intellectuelles. Ce témoignage est à rapprocher de nombreux autres, dans tous les pays du monde. On sait, par exemple, que les conversions à la religion catholique, en Angleterre, se font plus souvent qu'autrement chez les gens instruits. On n' a qu'à rappeler, pour ne pas retourner trop loin dans le passé, les conversions retentissantes d'écrivains aussi distingués que l'essayiste G.-K. Chesterton et l'historien Hilaire Belloc. On nous apprend aujourd'hui que le rédacteur en chef et tous les membres du personnel du journal *Kwanghwapao*, en Chine, viennent d'abjurer leurs anciennes croyances pour se faire catholiques. M. Joseph Liu Y-min, rédacteur du journal, embrasse le catholicisme en même temps que sa femme et ses quatre enfants. Que conclure de tout cela? Que la religion catholique, par sa doctrine et son enseignement, attire particulièrement les hommes instruits qui réfléchissent, et cherchent pour leur âme ce que l'on pourrait appeler un climat non desséchant.

CEUX QUI ENSEIGNENT

Au cours des remarques qu'il adressait récemment à ses diocésains, S.E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, s'est attardé aux conditions déplorables faites trop souvent, dans notre province, aux instituteurs et institutrices de l'enseignement primaire.

Il ne convient pas, a-t-il dit entre autres choses, *que l'on fasse un sort inférieur aux maîtres et maîtresses de notre enfance et qu'on leur donne lieu de regretter de s'être instruits pour aider les parents dans l'éducation de leurs enfants.*

Certains propos regrettables ont été exprimés ailleurs. Que notre peuple chrétien garde son jugement sain et se défende contre les mouvements rétrogrades suggérés par la gêne financière et peut-être aussi par l'habitude de classer parmi les nécessités de la vie des choses coûteuses qui ne sont pas utiles et qui constituent chez notre peuple un impôt plus lourd que tout ce qui est utile et nécessaire.

Ces paroles expriment, en regard de l'enseignement primaire chez nous, la pensée de tous les hommes et de toutes les femmes d'oeuvres. Nous sommes tellement habitués, grâce au dévouement de nos communautés enseignantes, et cela depuis les premiers jours de la colonie, à obtenir pour rien ou à peu près l'instruction et l'éducation des enfants, que nous jettons les hauts cris dès qu'il nous faut payer pour l'une et pour l'autre, ne serait-ce que dans une proportion modique. Il y a là chez nous un état d'esprit à corriger.

ENCORE M. GOUIN

Nous n'avons pas mis de gants blancs, il y a quelques semaines, pour dire ce que nous pensions du discours prononcé à Saint-Hyacinthe par M. Léon Mercier-Gouin. D'aucuns nous ont reproché notre franc-parler. D'autres ont crié à l'exagération. Or, il arrive que nous ne sommes pas les seuls à refuser de nous nourrir de viandes creuses. Qu'on lise donc, pour s'en convaincre, ce qu'écrivait à l'*Illustration*, (Montréal), en marge du discours de M. Mercier-Gouin, notre confrère Louis Francoeur:

M. Léon-Mercier Gouin est un brave homme, fort candide et connu comme tel, aux illusions tenaces et aux résignations sympathiques. Aussi le discours qu'il a prononcé à Saint-Hyacinthe samedi n'a-t-il surpris personne. Il ne pouvait parler autrement. De ces cours de rhétorique pratique qu'il suivait pendant qu'il étudiait la rhétorique des manuels, il restera toute sa vie l'élève modèle.

Rares sont aujourd'hui les gens restés assez innocents pour croire dur comme fer à la vertu des mots, à l'infaillibilité salvatrice des vocables. M. Léon-Mercier Gouin est l'exception qui confirme la règle. Il a prononcé un panégyrique du libéralisme abstrait qui est un chef d'oeuvre de littérature humoristique inconsciente. Entendre parler des "principes immortels" rouges ou bleus, a quelque chose de rafraîchissant, et le tremolo qui accompagne le "Non, je ne veux pas trahir"! rappelle les plus beaux passages des couplets de Rossini.

Pauvre M. Gouin! Ce qu'il paie cher, tout de même, les causes qu'il défend au comité des bills privés! Le voici, article-réclame, "loss-leader", comme disent les magasins à chaîne, trimbalé dans toute la province pour attester la fidélité des siens à l'homme qui n'aimait pas son père. Nous vivons décidément en un siècle où le ridicule, au lieu de tuer, donne une vigueur nouvelle à ce qui ne semble pas robuste. MM. Décary et Garneau, auxquels M. Gouin succédera sans doute dans le monopole discret des affaires à régler pendant la session, n'ont jamais cru nécessaire d'en faire tant!

Le frère aîné de l'enfant prodigue..... S'il allait se muer en veau gras?

LE CONGO CATHOLIQUE

L'Afrique moderne se tourne de plus en plus vers le catholicisme. Cette impression se dégage nettement d'une conférence qu'a faite récemment à Paris, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le R.P. Cellis, assomptionniste, missionnaire au Congo belge. Les Assomptionnistes sont au Congo depuis septembre 1929. Ils y furent appelés par S.E. Mgr Grison, vicaire apostolique de Stanley Falls. Leur mission compte un demi-million d'habitants. En 1929, les missionnaires trouvèrent parmi eux 150 catéchistes, 1.500 chrétiens et 1.500 catéchumènes. Aujourd'hui, en 1935, les catéchistes sont au nombre de 300, les chrétiens atteignent le chiffre de 10.000, et les catéchumènes celui de 30.000. Il y a encore un travail énorme en perspective, mais les progrès, en cinq ans tout au plus, ont été plus que consolants. Comme le note à Québec *l'Action catholique*, nous assistons présentement en Afrique à une véritable ruée vers le catholicisme. Et le confrère ajoute: *que les renforts soient suffisants, que les ressources soient abondantes, et la moisson sera féconde.....*

LES HEBDOMADAIRES

Le *Guide*, de Sainte-Marie-de-Beauce, fait un relevé des journaux hebdomadaires de la province. Il en compte 47, encore que ce chiffre ne nous paraisse pas correspondre exactement à la réalité. C'est un fait, par exemple, que l'*Association des Hebdomadaires de la province de Québec* compte 53 adhésions. Mais, se demande le *Guide*, quelles sont les allégeances politiques de nos hebdomadaires? Sur un total de 47 journaux, il en trouve 31 libéraux, subventionnés directement ou indirectement par le gouvernement de la province de Québec. Les autres se répartissent, d'après le *Guide*, comme suit: 6 conservateurs, 6 indépendants et 4 sur lesquels il n'est pas facile de se prononcer. Faisons remarquer que le confrère de Sainte-Marie classe parmi les journaux libéraux l'*Action populaire* de Joliette, alors que ce journal appartient à la famille des indépendants. Cette correction faite, il reste que l'énorme majorité de notre presse hebdomadaire est libérale, et les subventions gouvernementales donnent une idée de ce que peut être chez eux la liberté de penser.

DANS LA TRADITION

Martin Mooney, ce journaliste new-yorkais condamné à la prison pour avoir refusé de divulguer, à la suite d'une série d'articles révélateurs sur la situation du vice à New York, ses sources d'information, — devra purger sa peine. Ainsi en ont décidé les plus hauts tribunaux américains. Mooney, refusant de parler, invoquait le secret professionnel. Cette considération n'a pas valu. Car, de temps immémorial, on se refuse à reconnaître aux journalistes le droit au secret professionnel dont il est fait si grand cas, quand il s'agit d'hommes d'autres professions, avocats, notaires, médecins, etc., Martin Mooney n'est pas le premier journaliste à faire de la prison pour n'avoir pas voulu révéler ce qui est considéré, chez les journalistes, comme relevant du secret professionnel. Mais l'attitude de tous, en pareille circonstance, fut toujours considérée comme des plus dignes, et a toujours eu l'approbation des hommes du métier. Les journalistes consciencieux sont tous prêts, en tout temps, à subir une condamnation, si injuste soit-elle, plutôt que de trahir. Martin Mooney était dans la tradition. Ses confrères du monde entier sont en accord de sympathie avec lui, et n'auraient pas fait autrement que lui, dans des circonstances identiques.

H.B.

———:-o-:———

LE TEMPS QU'IL FAIT

On trouvera ci-après le relevé de la température, au cours de la dernière semaine, d'après le Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
27	77	60
28	78	64
29	82	60
30	81	48
1	74	48
2	80	50
3	83	66

Précipitation, pluie: 0.29.

Température moyenne maxima, 79.2; température moyenne minima, 56.4.

Juin, moyenne maxima 73.7 moyenne minima, 55.63; précipitation totale 4 po. 21; nébulosité 5/10; hres de soleil, 219.

LA VIE DU PASSÉ

A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

Le 12 janvier 1871, Antoine Chagnon, étudiant en droit, s'engagea à J.A. Chicoine, avocat pratiquant alors ici, pour le temps exigé pour l'étude des lois avant l'admission au barreau.

C'est le 8 mai suivant qu'Honoré Mercier, avocat de Saint-Hyacinthe, fit rédiger ses conventions matrimoniales avec Marie Virginie, fille de JBte St-Denis.

Le 11 Joseph Eugène, fils mineur du docteur Magloire Turcot, devenait clerc médecin de son père pour l'espace de 4 ans.

Et le 13, M.A. Kéroack, libraire et propriétaire du vapeur Notre-Dame, fils de Léon Kéroack ancien instituteur, faisait contrat de mariage avec Marie Aurélia Malvina, stipulant par son père André Gauthier notaire de Saint-Pie.

Le 9 juin Joseph Casavant fit un second testament rempli de sollicitude pour ses deux fils qu'il voulait sobres et nullement prodigues, donnant en conséquence des instructions et des pouvoirs aux exécuteurs de ses dernières volontés. Va sans dire que ses désirs ont été littéralement réalisées et même au-delà de ce qu'il attendait. Furent nommés exécuteurs testamentaires Eusèbe Brodeur père de Ste-Rosalie, Eusèbe Brodeur facteur d'orgues et Joseph Plamondon, cultivateur du bas de la rivière.

Du 11 septembre 1871 date la société établie entre Victor Côté, Louis Côté et Georges Côté pour la manufacture et la vente en gros des chaussures, dans une maison appartenant cidevant au premier et sise sur la rue Cascades. La mise des deux derniers s'élevait à 4000 piastres pour chacun, et celle du premier était plus considérable.

Le sieur Chs Desnoyers, voulant retourner à St-Jean-Baptiste, vendit sa place le 15 novembre 1871, au sieur Ls Durocher qui lui en donna 1000 piastres.

Le 28 février 1872, Jacques Caouette consentit un premier acte de donation en faveur de la corporation des soeurs du Précieux-Sang dont sa fille, Catherine Aurélie, était la supérieure, et par son testament daté du même jour, il ratifiait et confirmait ce qui était énoncé dans l'acte de donation.

Par acte de donation entre-vifs, le 5 septembre 1872, Frs Cadoret donnait et cédait à la corporation des soeurs de la Présentation, agissant par Soeur St-Marc, née L'Etoile, supérieure, et par Soeur N. du Bon Pasteur, un lopin de terre mesurant 2¼ arpents de largeur sur 12 arpents de hauteur, borné en front par la rue Girouard, en arrière et du côté sud-ouest par Maurice Laframboise et du côté nord-est par le donateur, à condition que les religieuses y bâtissent leur couvent et, qu'advenant un incendie, elles le réédifierait au même endroit, que ce don serve de dot, dans le cas où une nièce du donateur entrerait dans cette communauté, etc.

Régis Racicot malade dut faire son testament le 10 septembre, et Henriette Dufresne, son épouse, en fit autant.

Etait-ce dans le dessein de s'enrichir ou simplement de favoriser l'industrie dans sa paroisse? L'abbé JBte Chartier avait bâti des moulins à Coaticook, et ceci le contragnit d'emprunter de l'argent, donnant le 3 octobre une obligation de 1000 piastres à 7 pour cent à l'abbé Ls Cléophas Blanchard, qui s'enrichissait d'autant que celui-là s'appauvrissait, car son entreprise fut loin d'être un succès.

G.P.A.

LA VOIX DE L'A.C.J.C.

DU SERIEUX

par LUCIEN-R. LEMIEUX

(suite)

Malheureusement, le jeune homme qui veut être sérieux rencontre de multiples obstacles sur son chemin.

C'est tout d'abord l'obstacle bien humain, qui est de tous les âges et de toutes les conditions: la paresse, cette paresse intellectuelle qui paraît-il, est un défaut plus accentué chez nos concitoyens. On prétend que les Canadiens-français ont l'horreur des livres. Le reproche est-il mérité? Nous ne savons; seule une longue et pénible enquête nous dirait la vérité à ce sujet. Mais nous voyons qu'on redoute terriblement l'effort de l'esprit, et les peines (joies pourtant) de l'étude. Au sortir de l'atelier, on cherche à se reposer ou à se distraire, sans avoir aucun souci d'aborder les projets sérieux.

Regardons un peu ce qui se passe autour de nous. Nous ne parlons pas ici, de conversations licencieuses, propos mauvais, initiations scandaleuses; ce sont des exceptions, ou plutôt c'est une impossibilité chez un jeune homme, qui a à coeur de se respecter et de respecter les autres. Mais ce qu'on rencontre le plus souvent, c'est la banalité des sujets traités, leur peu d'importance, ou même leur complète inutilité. On parle pour parler, avec une désolante paresse d'esprit, rabâchant, sans y prendre garde, des opinions toutes faites et souvent mal faites, tournant dans un petit cercle d'idées — le mot est encore bien charitable — fort restreint et fermé à tout ce qui demanderait un effort de réflexion. On devrait, au contraire, étudier beaucoup pour répondre aux attaques qui ne manquent pas de se produire dans la vie, se faire une opinion à soi, et être fidèle à ses principes.

C'est un déplorable malheur aujourd'hui, de ne pas être soi uniquement à cause de sa paresse. Mais, malgré tout, nous pouvons affirmer que le plus grand ennemi du sérieux chez les jeunes, c'est l'amour exagéré du sport. On en a parlé beaucoup, on ne saurait trop nous en entretenir. La réclame sportive, une manie de la presse jaune, a relegué à l'arrière-plan des questions dignes d'intéresser un jeune homme. La personnalité insignifiante d'individus qui se sont, un beau jour, révélés habiles à porter un coup de poing, ou encore spécialistes en fait de balle au camp, de gouret, ou de tout autre jeu athlétique, a parfois fait un tort considérable à nos cercles d'études.

Sans doute, nous l'admettons, il n'est nullement défendu de se délasser par un usage raisonnable et modéré du sport; mais autre chose est de tout lui subordonner.

Tels sont donc les deux plus rudes obstacles au sérieux: la paresse, et la folie du sport. Nous pourrions encore signaler la légèreté et l'indifférence, qui ne sont pas sans causer beaucoup de mal, et nombre d'autres obstacles qu'un psychologue tant soit peu averti remarque bien vite chez le jeune homme qui ne possède pas le sérieux. Qu'il nous suffise, pour le moment, d'appuyer sur les deux plus funestes entraves au progrès du sérieux.

Tous ces obstacles, l'A.C.J.C., les combat par les trois puissant moyens à sa disposition: la piété, l'étude, l'action.

Lucien-R. Lemieux

———:-o-:———

SUCCES SCOLAIRES

M. Gaston Houle, fils de M. et Mme Hormisdas Houle, autrefois de Saint-Dominique, a obtenu son certificat de huitième année avec succès, au Collège Sacré-Coeur de cette ville. Il s'est classé troisième et il a droit à une bourse de $50., donnée par les RR. FF. du Sacré-Coeur.

Dans nos campagnes

Mont S.-Grégoire

On a fait récemment l'évaluation des propriétés en notre paroisse. MM. Geo. Charbonneau et A. Lague présidaient à ce travail. M. A. Fournier les accompagnait en qualité de secrétaire.

—Le 26 juin, s'éteignait doucement dans le Seigneur, Mme Agnès McQuillen épouse de M. Jos. Brosseau, à l'âge de 82 ans et 9 mois.

Aux funérailles officiait M. le curé Lafleur, assisté des RR. J. Brosseau et L. Morin d'Iberville. Au choeur de chant s'étaient joints à la chorale paroissiale MM. L. Lessard et A. Routhier de Montréal. A la sortie les "Adieux de Schubert" furent rendus par M. Sylva Dextraze.

La regrettée défunte laisse son vieil époux et une fille Mme Théo. Routhier de Montréal.

—La fête du Sacré-Coeur, comme l'avait été la Fête-Dieu fut célébrée avec une grande solennité, en notre saint Temple. Le sermon par notre bon Pasteur, fut des plus goûtés et puissent ses paroles si bien senties porter leurs fruits au sein de notre grande famille paroissiale.

—Plusieurs des nôtres étaient à Saint-Alexandre à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de son vénéré curé M. Archambault.

—En visite au milieu de nous: M. et Mme Honora Bessette et leur famille de Ste-Angèle, Mlle B. Dussault de St-Jean-Baptiste de Rouville; Mlle B. Brossard de Laprairie, Mlle C. Pollender de Farnham; Mlle Madeleine Nadeau de N. Troy Vt., MM. L. Brosseau et A. Girard de Sheldon, Vt.

———:-o-:———

SAINT-DENIS

Mercredi, 26 juin, des membres de l'U.C.C. de la paroisse de Saint-Denis et de leurs amis partaient pour une excursion d'étude dirigée par un technicien du bureau de l'Agronome régional, Saint-Hyacinthe, vers nos plus belles fermes agricoles, afin de concilier la théorie déjà étudiée à la pratique des meilleures méthodes de culture et d'élevage.

Nous fîmes la visite des dépendances et de l'école d'Oka, sous la direction du R. Père Honoré et le Frère Isidore que le R. Père Abbé Dom Pacôme Gaboury, a eu la gracieuse amabilité de nous donner comme guides.

Après un goûter servi au réfectoire de l'Institut et la visite des laboratoires, où les futurs agronomes puisent une science aussi complète que pratique, nous filâmes vers la ferme des Sulpiciens, dirigée par M. René Trépanier, B.S.A.

Une démonstration nous fut donnée sur la race Belge par le gérant M. Trépanier, qui est un connaisseur et qui aime la race, lui reconnaissant ses belles qualités d'élevage et son tempérament plaisant au travail. La visite du troupeau laitier nous permit d'admirer des vaches de première lignée au pis volumineux, aux veines sinueuses, vaches en un mot qui payent et leur nourriture et leur propriétaire.

Laissant Oka avec regret, vu le peu de temps à disposer à chaque endroit, nous nous dirigeâmes vers la ferme McCauler puis, revenons à Raymondale Farm, dont M. GedHue est le gérant.

En revenant vers Saint-Denis nous visitâmes la ferme de démonstration du district où M. Ménard, le propriétaire sut nous intéresser et nous donner des conseils très à point, même de très sages encouragements.

Le groupe a fait un très beau voyage et nous en sommes revenus très enchantés, connaissants d'abord à M. Archambault, propriétaire de la ligne d'autobus "Sorel-Saint-Hyacinthe" qui a bien voulu nous fournir une de ses voitures et un très bon conducteur en la personne de M. Hamel de Sorel; nous devons aussi un grand merci aux RR. PP. Trappistes de leur bon accueil de même qu'aux autres fermes visitées.

Ont fait le voyage M. le chanoine L.A. Sénécal, curé de la paroisse, MM. Télesphore Archambault, Amable Girard, J. Jalbert, Eudoris Phaneuf, Josaphat Gaudette, Hormisdas Gaudette, Aimé Girard, Sergius Martin, Adrien Larue, Magloire Larue, Albert Larue, Donat Durocher, Henri Plante, Ovila Archambault, Antonio Larue, Clodius Benoît, J.A. Lamoureux, B.S.A., Amédée Jalbert, François Archambault, Adrien Laporte, Arthur Leblanc, Alphonse Guertin.

———:-o-:———

ST-THÉODORE

Plusieurs visiteurs étaient parmi nous ces jours derniers.

—Au presbytère M. le chanoine J.B.O. Archambault supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

—Chez Mme V. Gauthier MM. Emile, Ephrem et Dominique Gauthier de Québec.

—Chez Mme A. Dumoulin, M. et Mme O. Laliberté d'Upton, M. A. Dumoulin et son fils Réal de Hutington, M. et Mme A. Bérard de Saint-Nazaire.

—Chez Mme Ismael Guérin Mlle Rosée Guérin de Montréal.

—Chez M. A. Bouthillette MM. Aimé Decelles et Charles Laplante de Worcester Mass.

—Les élèves du Séminaire de Saint-Hyacinthe sont arrivés pour passer les vacances dans leur famille, MM. Gérard et Germain Dumaine, Robert Fontaine et Philippe Jodoin.

—Mercredi, 19 juin, eut lieu le mariage de Mlle Graziella Dumoulin avec M. O. Lambert

———:-o-:———

IBERVILLE

Dimanche, à la grand'messe, M. l'abbé Geo. Giguère, de Québec officiait, assisté de MM. les abbés R. Morin et N. Guillet comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut donné par notre pasteur M. le curé N. Lévesque.

—M. l'abbé Maurice Arbour du Séminaire de Saint-Hyacinthe et MM. les abbés N. Guillet et G. Regnier du Grand Séminaire de Montréal écoulent les vacances au milieu de leur famille respective.

———:-o-:———

Bon pour jeunes et vieux

Mme Lena Posl de Liberal, Kansas, écrit: "Nous avons acheté deux bouteilles de Novoro et de liniment Oléolo du Dr Pierre pour notre petit qui souffrait tellement de rhumatismes qu'il lui était impossible de marcher. Après l'emploi du Novoro et du liniment Oléolo nous remarquâmes une telle amélioration dans son état que nous en gardons maintenant toujours à la maison. Ce sont des remèdes pour jeunes et vieux." Ces remèdes qui ont fait leurs preuves et qui ont été employés avec succès par des milliers de personnes ne peuvent s'obtenir chez les pharmaciens. Ils sont seulement fournis par des agents locaux désignés par Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

L'ANGE-GARDIEN

Samedi dernier à 9 heures M. le curé de la paroisse bénissait le mariage de Mlle Rachel Bérard fille de M. et Mme O. Bérard avec M. René Ménard fils de M. et Mme U. Ménard. Pendant la messe un programme musical fut exécuté par le choeur de chant des Enfants de Marie. Mlle Fleur-Ange Casgrain touchait l'orgue. La mariée portait une robe française de satin ivoire, son voile de tulle illusion était légèrement drapé et son bouquet se composait de lis et de muguet. Après la messe il y eut réception chez M. O. Bérard.

—Dimanche après-midi le club de balle au camp recevait le club St-Grégoire. Celui de la paroisse remporta la victoire par un résultat de 13 à 1.

—M. H. Bachand et ses fils Joachim et Benoît des Trois-Rivières étaient chez le Dr Fournier ces jours derniers.

—M. et Mme Pierre Cadieux de North Troy Vt., chez M. U. Brien.

—Mme Calixte Proulx de St-Jovite chez Mme A. Gauvin

—Mmes Emile Casavant et Hervé Paquette chez Mme Pierre Casgrain.

———:-o-:———

St-Paul d'Abbotsford

Le 29 juin, M. le curé J.H. Phaneuf a béni le mariage de Mlle Rose Alice Tétreault, avec M. Hormisdas St-Jacques de Ste-Brigide d'Iberville. Le Dr Raoul Tétreault M.V., de St-Césaire, accompagnait sa soeur, et M. Joseph Paquette de Ste-Brigide, servait de témoin à son neveu.

La mariée portait une toilette de satin rose pâle, avec chapeau de la même nuance. Son bouquet se composait de lis et de verdure.

Après la bénédiction nuptiale, tous les invités se rendirent chez Mme Tétreault, où le vin et un goûter furent servis, ensuite les nouveaux époux partirent en automobile pour un voyage à Ottawa.

———:-o-:———

Où irons-nous?

C'est la question que se posent souvent les citadins à l'approche des vacances et à laquelle le Canadien National répond de façon aussi artistique que pratique avec le nouveau livret-guide français qu'il vient de publier. Sans donner de longues explications ce dépliant signale les grandes régions de tourisme, suggère quelques beaux voyages propose quelques façons éprouvées de passer de très agréables vacances. Il anticipe aussi une autre question en signalant les nombreux avantages consentis aux touristes qui achètent des billets d'été et démontre que de très beaux voyages peuvent être entrepris sans trop obérer le budget familial.

Ce dépliant présente, sous une élégante couverture verte, plus de quarante beaux clichés en demi-ton accompagnés de textes courts, mais substantiels. Les grandes stations de villégiature de la province de Québec y figurent à côté de celles de Rocheuses et des principaux points d'intérêt de la Côte du Pacifique, l'Alaska comprise.

Tout à fait différent de la "Doulce Province" et de la "Grande Aventure", les deux grands livrets-guides déjà publiés en français par le Canadien National, "Où irons-nous?" est un bel effort de notre réseau national pour renseigner sa clientèle de langue française sur les avantages dont elle peut bénéficier et l'inviter au voyage.

Constipée durant 30 ans

Une femme cherche longtemps un remède

Le grand inconvénient avec la plupart des remèdes contre la constipation, c'est qu'ils n'apportent qu'un soulagement temporaire. Ayant enfin trouvé un correctif efficace et permanent, cette femme nous écrit ce qui suit:

"Pendant plus de 30 ans, je souffris de constipation aigue et je fis l'essai de presque tous les remèdes possibles. Chacun d'eux me soulagea bien pendant un jour ou deux, mais après cela c'était encore la même chose. Je dois reconnaître que mon cas était chronique. C'est il y a trois mois que je pris des Sels Kruschen pour la première fois; j'en ai pris chaque matin depuis et aussi longtemps que je vivrai, mon premier devoir en me levant sera de prendre ma dose quotidienne de Kruschen. Je me sens aujourd'hui une tout autre femme. Mes intestins fonctionnent avec la régularité de l'horloge et mes amies me complimentent sur ma bonne mine. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas connu Kruschen plus tôt".— (Mme) A.M.

Les Sels Kruschen sont la recette naturelle pour la propreté interne. Les six sels qui les composent stimulent les organes internes et favorisent leur fonctionnement normal et régulier. Votre corps est ainsi débarrassé des impuretés qui, si on les laisse s'accumuler, diminuent la vitalité et minent la santé.

———:-o-:———

STE-HELENE

La température était assez favorable cette année pour faire la procession de la Fête-Dieu. Le reposoir était érigé dans le parterre de M. Zéphirin Sawyer Un arc avait été érigé devant chez M. Georges Hébert, et six fillettes jetaient des fleurs au passage de Jésus Hostie. Mlle Yvette Hébert précédait le dais et jetait aussi des fleurs au Très Saint Sacrement.

—Les examens du couvent ont eu lieu vendredi le 21 et ceux de la campagne les 25 et 26 juin.

—Mardi le 18 juin ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Lorange décédé le 16 à l'âge de 67 ans. Le service a été chanté par le R.P. Pierre Daviau, O.P. de Saint-Hyacinthe. Les porteurs étaient MM. Adélard Houle, J.B. Dufault, H. Boileau, et P. Laramée. Assistaient aux funérailles l'épouse du défunt, née Olivine Raymond; son fils Joseph et sa dame de Ste-Hélène; ses filles, Mmes Henri, Albert et Léo Daviau de Saint-Hyacinthe, Mme Edmond Veillette; ses gendres MM. Henri, Albert et Léo Daviau; ses petits enfants: Roger Lorange, Anita, Marie-Rose, Gabriel, Camille et Jean-Guy Daviau.

—Lundi, 24 juin s'éteignait doucement Mlle Yvette Barnabé âgée de 15 ans. Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 26 à 8 hres 30. La levée du corps a été faite par M. l'abbé J. Morin curé de la paroisse et le service fut chanté par M. l'abbé Romulus Chevrette curé à Bury ayant pour diacre M. l'abbé J. V. Lincourt curé à Saint-Césaire de Rouville et pour sous-diacre le R.P. Jean supérieur du collège de Saint-Césaire. A l'orgue Mlle Maria Lincourt organiste, aussi de Saint-Césaire. La chorale sous la direction de M. P. Trottier de Montréal chanta la messe de Requiem de Pietro A. Yon. La bannière des Enfants de Marie était portée par M. C. Chabot et les cordons étaient tenus par Mlles Irène Cyr, Rita Chabot, Pauline Savoie et Béatrice Hébert. La quête a été faite par Mlles Yvonne Godin et Donatienne Charbonneau; les RR. Soeurs Saint-Joseph et leurs élèves en costume précédaient le corbillard qui était conduit par M. Elphège Laramée. Le deuil était conduit par MM. Noël et Roger Barnabé frères de la défunte. Les porteurs étaient MM. Lucien Hébert, Roland et Réal Godin, Roger Savoie, Laurent-Paul Fafard et Walter Spooner. Assistaient aux funérailles M. et Mme Josaphat Barnabé père et mère de la défunte; ses soeurs Mlles Jeannette et Monique et son autre jeune frère Pascal; ses grands parents M. et Mme J. B. Barnabé; sa grande tante Mme J. Beauregard; ses oncles et tantes M. Alexis Beauregard M. et Mme Emile Barnabé, M. et Mme Edouard Barnabé, M. France Barnabé de Ste-Hélène, M. et Mme Alarie Barnabé et leurs enfants Julien et Doris de Saint-Hyacinthe, ainsi que de nombreux cousins et cousines.

"Je Dirai à n'importe qui que les Gin Pills sont Bonnes"

—écrit un homme de Lunenburg, N.-E., qui avait souffert de Rhumatisme. Et il ajoute: "Je ne puis assez louanger les Gin Pills. Après en avoir pris, je puis maintenant circuler avec une canne."

Si vos reins ne disposent pas efficacement des rebuts qui se trouvent dans votre système, il pourra se développer un excès d'acidité avec, comme résultat, des douleurs dans les articulations, de la sciatique, du lumbago. Dès le premier symptôme de troubles rénaux, prenez les

GIN PILLS
POUR LES REINS 34C7F

———:-o-:———

STE-MADELEINE

M. et Mme Wilfrid Lussier et M. Omer Dansereau sont revenus très enchantés de leur voyage aux Etats-Unis.

—M. et Mme Jos. Deguire étaient dimanche dernier chez M. A. Guertin.

—Mlle Alphonsine Gervais était l'invitée de Mlle Herminie Fontaine de Saint-Hyacinthe.

—Le Cercle des Fermières a eu sa réunion mensuelle lundi dernier.

—M. et Mme Omer Lussier et leurs enfants ont passé quelques jours chez M. et Mme Paul Lussier.

———:-o-:———

Le vinaigre fait sur la ferme

Il y a toute une variété de produits dont on peut faire du vinaigre de bonne qualité, à condition qu'ils contiennent du sucre fermentescible en quantité suffisante. Un bulletin sur la fabrication du vinaigre sur la ferme, que vient de publier le ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, nous apprend que l'on peut se servir pour cela du jus de pommes, de raisins, de petits fruits ou d'autres fruits, ou même du miel. Quel que soit le produit dont on se serve, il importe de se souvenir qu'il y a deux phases distinctes dans la fabrication du vinaigre, représentant deux procédés de fermentation, et chacune conduite par des types différents de micro-organismes. La première phase est la fermentation alcoolique du jus sucré, au cours de laquelle le sucre est converti en alcool par l'action des levures. La deuxième phase consiste en la conversion de l'alcool en acide acétique. Cette fermentation acétique, qui est le vinaigre proprement dit, est causée par les bactéries du vinaigre. Les deux phases du procédé sont tout à fait distinctes l'une de l'autre et toutes deux exigent différentes conditions, comme il est expliqué tout au long dans le bulletin. Ceux qui veulent faire du vinaigre à la maison auront beaucoup plus de chances de réussir s'ils comprennent parfaitement la nature de ces deux procédés.

Un plaisir des anciens

Même dans le bon vieux temps, les fumeurs s'y connaissaient et préféraient la saveur du tabac naturel cultivé dans notre cher Québec. Ce même bon tabac est partout en demande aujourd'hui et donne plus satisfaction que jamais! C'est l'Alouette, l'incomparable tabac naturel, produit de la belle province de Québec.

Conservez les Cartes Gagnantes 10¢

LE TABAC À PIPE
ALOUETTE
est le choix des connaisseurs.
La Cie B. Houde Limitée—Québec

Le thé à sa perfection
THÉ "SALADA" 9F

Il est si facile de posséder un
Réfrigérateur General
ELECTRIC

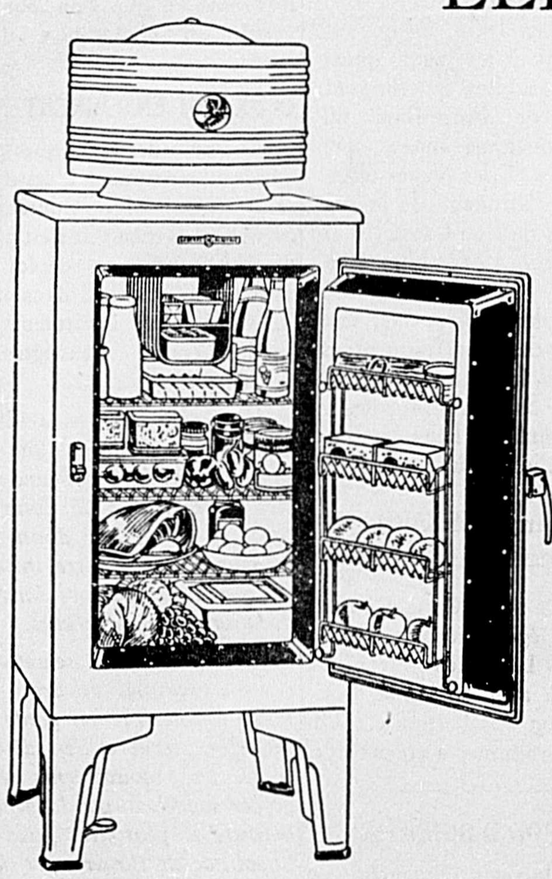

ÉCONOMISE
les aliments
ÉCONOMISE
de l'argent
FONCTIONNEMENT
peu coûteux
Se paye dans
peu de temps

Pourquoi attendre davantage, alors qu'un petit paiement comptant met chez vous, une de ces merveilleuses commodités, prête à vous procurer ces salades fraîches et croquantes et ces délicieux desserts glacés que vous avez toujours désirés. La réfrigération électrique supprime le gaspillage de nourriture, vous permet de profiter des prix d'aubaines pour l'achat de vivres en grosses quantités ; elle implique des repas plus savoureux et vous libère de l'incommodité, de la contamination par les tuyaux et récipients de drainage. Termes commodes de paiement.

Southern Canada Power Company Ltd

"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT"

PAGE FÉMININE

LES VOIX DU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

Dimanche dernier, notre cercle se réunissait pour clôturer son année d'étude.

La soirée débuta par une partie de cartes puis il y eut musique et chant. Un chant de reconnaissance composé par Mlle Rita St-Martin fut chanté en chœur.

M. l'abbé Dupont procéda ensuite à la distribution des prix. Deux prix accordés aux deux plus méritantes parmi celles qui avaient passé des examens furent gagnés par Mlle Antoinette Pelletier et Annette Bonin.

D'autres prix furent gagnés par Mlles Hélène L'Homme, Parise Desmarais, Jeanne Orsalie, Rita St-Martin, Irène Lescom.

Pour terminer cette réunion, M. l'abbé Dupont, au nom de Monseigneur remercia les membres du cercle pour le travail accompli durant l'année; puis il les invita à assister au congrès jociste qui se tiendra à Montréal le 14 juillet. Il nous parla des différents groupements de J.O.C., J.E.C., J.U.C., etc., de Belgique.

Après le tableau vivant de Ste Jeanne d'Arc représenté par Mlles Jeanne d'Arc Breault et Thérèse Frédette, les jeunes filles se dirent au revoir espérant toutes se rencontrer de nouveau lorsqu'elles seront convoquées pour la première réunion qui aura lieu vers le mois d'octobre.

Irène Lescom

Un conte

Un soir, sur la montagne ...!

J'écris cet article du haut de la terrasse de Sainte-Odile, où, de nouveau, je suis venu recharger mon coeur....

Et les mêmes impressions que l'an dernier — quand rien encore n'était engagé — s'affirment en moi.

Au fond du même ciel, le soleil se couche dans un lit de nuages, couleur de violettes.

Les montagnes sont devenues plus sombres.

Dans la vallée, c'est le grand calme du soir, avec l'encens des fumées bleues, et la cloche des lointains angélus.

A 700 mètres au-dessous du couvent, le village de Saint-Nabor se blottit contre la montagne de velours noir, comme un enfant royal dans le manteau de sa noble mère.

Sous ma fenêtre, une note plus blanche dans la brume blanche, c'est une jeune mariée alsacienne, qui a voulu monter ici, après la cérémonie de son mariage, pour demander à sainte Odile de bénir le nouveau foyer.

Je la regarde....

C'est une blonde aux yeux graves.... figure de jeune Madone.

J'ai prié pour elle....

* * *

Et voici l'heure auguste, où la nature entière devient un temple....

L'heure où les choses prennent une majesté d'au-delà.

Les vieux blocs de grès rose du mur païen semblent flamber, et abriter encore des druides.

Les "burgs" en ruines, au sommet des montagnes, vont livrer passage à des guerriers mérovingiens, écaillés de fer.

Et, là-haut, dominant tout, la statue de sainte Odile, crosse en main, profile sa ligne virginale sur l'immense plaine d'Alsace, piquetée de points rouges, qui sont des villages et des villages.

* * *

Et moi, accoudé sur le balcon de la terrasse, je rêve encore à bien des choses....

Je rêve à la puissance de la sainteté.

Quelle est, en effet, la reine incontestée de ce pays grandiose?

C'est cette petite jeune fille, née aveugle, au début de notre histoire nationale, chassée par sa brute de père, qui se convertira un jour, mais qui, pour le moment, assomme son fils, parce que celui-ci, son frère, a essayé de mettre sa soeur sur son chemin....

C'est cette Odile qui, peu à peu, s'impose par sa foi, place son monastère ici, où je suis, au-dessus d'un désert de forêt retentissant encore du fracas de tant de batailles....

Et, aujourd'hui, plus que jamais, elle se tient là, entre deux grands peuples de la terre, dont l'union serait la paix définitive en Europe.... dont le conflit serait la catastrophe même de la civilisation.

* * *

Il faut gravir sa montagne pour constater à quel point elle est vivante et agissante, cette sainte.

Tous les ans son rayonnement augmente.

Et c'est pourquoi son couvent ne cesse de s'agrandir.

Les voyous de la révolution sont venus jusqu'ici, et comme partout, ils ont brisé tout ce qu'ils ont pu.

Pieusement, Mgr Brunissen, le si sympathique supérieur actuel, relève les ruines, refait les cloitres, rend aux chapelles leur figure rude et moyenâgeuse, remet sur leurs socles les statues abattues.

L'adoration du Saint-Sacrement y est de jour et de nuit.

Et puis, bon père, il veille à ce que les pèlerins soient bien reçus en ce lieu désert, où il n'y a que le couvent pour les restaurer. Et les diligentes petites religieuses l'aident de tout leur coeur en cette charité première.

L'hospitalité y est "alsacienne",, c'est-à-dire large, souriante, patriarcale....

* * *

Mais je ne rêve pas qu'à la Sainte....

Je pense aussi que c'est moi pauvre "moi", que la Providence est venue chercher pour élever à sainte Odile, un sanctuaire national, en plein Paris.

Car, aujourd'hui, c'est signé, engagé, commencé.

Si on m'avait dit cela quand, jeune garçonnet, mes deux tartines de beurre dans mon petit sac, je grimpais à Sainte-Odile par les sentiers du Hohwald, avant le lever du soleil, pour être de retour le soir à Villé!..

Qui dira les chemins inattendus par lesquels la Providence conduit les âmes pour les faire arriver là où elles doivent arriver!.. chemins souvent incompris, et dont nous ne voyons la logique qu'au soir de la vie.

* * *

Car, sans la certitude de ce "vouloir" providentiel, ce serait fou d'entreprendre, à mon âge, de bâtir, ainsi, tout seul, une belle église à sainte Odile, en plein Paris!

Songez, qu'en plus des charges paroissiales, j'ai, pendant près de trois ans, 5,000 francs à trouver tous les jours, pour elle.

Vous lisez bien: tous les jours!

Oui, mais c'est pour elle.

Aussi, sur cette montagne où elle a vécu.... devant ces lignes bleues de montagnes que, songeuse, et appuyée aux murs rugueux de son couvent, elle a dû regarder tant de fois, je lui ai dit, à sainte Odile, que j'étais en droit de compter sur sa continuelle protection, puisque j'étais devenu son prêtre.... sa chose....

* * *

Je l'ai priée aussi pour la lumière de ceux qui l'aiment, et qui, tous les jours, m'en donnent la preuve si touchante.

Quand, chaque matin, d'une main un peu anxieuse, je feuillette ces petits bouts de carton de mon chèque postal: Paris 207-89.... je ne puis pas ne pas être ému en constatant à quel point sainte Odile est aimée partout dans le monde, et dans le silence....

On peut faire passer tant de choses dans un regard.... dans une muette poignée de main!

C'est cela, le courrier de sainte Odile.... quelques mots qui montent de la profondeur des âmes....

Et, très souvent, rien du tout On l'aime, et on lui demande la lumière.... pas seulement celle de la terre....

Et c'est tout.

* * *

Au moment où j'achève ces lignes, le soleil disparaît derrière les montagnes.

Mais il a accumulé tant de rayons dans la vallée, que le jour semble ne plus vouloir mourir, et qu'il fera clair jusqu'au nouveau matin.

C'est tout le symbole de sainte Odile....

Soulagement Rapide pour les Douleurs de Femmes

Les femmes n'ont pas besoin d'endurer des douleurs et maux de tête périodiques. Elles peuvent s'éviter ces souffrances en prenant des TABLETTES ZUTOO. Mme Allen Wright, de Fulford, qui fut soulagée en trente minutes de douleurs graves, nous écrit: "Chaque femme de ce pays devrait connaître les TABLETTES ZUTOO et le bien qu'elles leur feront." Essayez seulement ces tablettes et apprenez par vous-même avec quelle rapidité elles font cesser la douleur. 66F

Zutoo

EN VENTE PARTOUT 25c

Les fleurs jalouses

Il me semble aujourd'hui que les fleurs sont jalouses.
Vous êtes descendue au jardin, les pelouses
Rutilent sous les feux que verse le matin,
Votre lèvre est pourpre et fraîche, et votre teint,
Comme disait Ronsard, pareil au teint des roses,
Rend les lilas chagrins et les glaïeuls moroses.
Dans cet air caresseur, doux et voluptueux,
Le bleu du ciel sourit dans l'or de vos cheveux,
Et voilà que déjà la pauvre marguerite
En vous voyant si belle et si blanche, s'irrite;
Les papillons partout vous poursuivent, voyez,
Et les pivoines qui s'effeuillent à vos pieds
Vous accusent d'avoir, de leurs fraîches corrolles,
Détourné ces amants superbes et frivoles.
Eloignez-vous par grâce et quittez ces pelouses.
Car ce matin les fleurs, madame, sont jalouses.

Gonzave DESAULNIERS

—De la lumière!.... Encore plus de lumière!.... s'écriait Goethe en mourant.

Ici, l'âme se sent baignée de lumière.... lumière de la nature.... lumière définitive des âmes....

Aussi, quelle tristesse de redescendre!

* * *

Et pourtant, il le faut!

Ma consolation, c'est que je redescends pour elle.... pour travailler à sa lumineuse église.... y travailler avec vous, pour qui j'ai voulu écrire ces lignes, chez elle.

Alors, j'ai l'impression que sa protection me suit, et que je reste en sa lumière....

Et que vous aussi, ses amis, vous y restez avec moi....

Pierre L'ERMITE

———:-o-:———

ST-SIMON

Dimanche le 14 juillet aura lieu la bénédiction solennelle de notre église par Son Excellence Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe. A cette occasion sera donnée en notre salle paroissiale une soirée organisée par les jeunes gens de Saint-Simon; le titre de la pièce est "Félix Poutré". Donc en foule le samedi et le lundi soir les 13 et 15 juillet pour cette représentation.

—M. et Mme Raoul Bouvier de Saint-Hyacinthe chez M. Alfred Bouvier dimanche.

—M. Vital Marin et Mlle Jeanne Perron de Montréal ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

—M. Emile Houle de Montréal chez son frère M. Albert Houle.

Comment détruire les fourmis

La majorité des espèces canadiennes de fourmis vivent en plein air, dans des colonies ou dans des nids, mais elles causent souvent des ennuis en envahissant les cuisines et les dessertes, en quête de nourriture. L'une des epsèces les plus communes et les plus gênantes, appelée la fourmi rouge ou fourmi de Pharaon, ne fréquente guère que les bâtiments chauffés, comme les boulangeries, les restaurants et les maisons. Cette petite fourmi jaune rougeâtre nous vient des tropiques. La grande fourmi charpentière noire qui, normalement, est une espèce de plein air, faisant son nid principalement dans le bois pourri, se rencontre souvent dans les maisons, spécialement les maisons de bois et les cottages d'été où elle peut abîmer les boiseries et causer des ennuis par sa présence. Une troisième espèce commune est la petite fourmi brun jaunâtre des pelouses, qui niche dans les pelouses et les jardins, et pénètre souvent dans les maisons en quête de nourriture.

Les fourmis sont sociables et vivent ensemble en colonies. La majorité des fourmis dans une colonie et celles que l'on voit le plus souvent, sont des femelles ouvrières sans ailes, non développées, qui sont incapables de reproduire leur espèce. Chaque colonie possède également une ou plusieurs vraies femelles ou reines qui ont pour tâche de multiplier l'espèce. Les larves et pupes blanches, qui sortent des oeufs pondus par la reine sont prises en soin par les ouvrières qui les transportent à un lieu de sûreté quand le nid est en péril. Les fourmis qui pénètrent dans les maisons se nourrissant de beaucoup d'espèces de denrées alimentaires, mais elles recherchent surtout les substances sucrées et grasses.

La substance la plus satisfaisante que l'on ait découverte jusqu'ici pour détruire les fourmis est le fluorure de soude, vendu par les pharmaciens sous forme d'une poudre fine blanche. On répand une petite quantité de cette poudre dans les endroits fréquentés par les fourmis et on la laisse jusqu'à ce que les insectes disparaissent. Comme le fluorure de soude est un poison il faut avoir soin d'empêcher que les enfants ou les animaux ne puissent y toucher.

———:-o-:———

IBERVILLE

—L'exposition des divers travaux qu'accomplissent les RR. FF. Maristes, dans leurs écoles, et qui s'est tenue à la maison provinciale la semaine dernière a vu défiler des foules considérables. A ces nobles religieux, nous réitérons l'expression de notre profonde gratitude pour tout le bien qu'ils accomplissent au sein de notre province.

Chaque Paquet de 10c de PAPIER A MOUCHES WILSON
TUERA PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE

10c. POURQUOI PAYER PLUS?

Le meilleur de tous les attrape-mouches Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Hopital St-Charles

SAINT-HYACINTHE

CLINIQUE DU Prof. P.-E. BOUSQUET

Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

JOURS DE CONSULTATION:

Du 1er juillet au 1er septembre: mercredi et vendredi
Du 1er septembre au 1er juillet: mercredi et samedi

N. B.— Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition, qui seront traités selon leurs moyens.

LA DIRECTION

Les dernières créations toujours au

Salon Rachel

CHAPEAUX POUR DAMES

Les élégantes ne sauraient se coiffer ailleurs

57, rue Saint-François — Tél. 845F
Saint-Hyacinthe

Extrait de **"l'Appel de la Race"**

par Alonié de Lestres.

Légendes de Victor Barrette.
Rédacteur au journal "Le Droit".
Illustrateur: Jules Paquette.

Editeur: "L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada", Section des Trois-Rivières.

Comme les miens, Père, j'ai dû être nomade. Je craignais tant le sort des êtres désorbités. Je sais qu'il faut semer toujours.

Le prêtre patriote exultait. Et Lantagnac, droit, heureux: J'ai promis à mes ancêtres de leur restituer et leur ramener mes enfants.

VERS LA CONQUÊTE

Le soir, on s'inquiéta au foyer Lantagnac. Lui, on le blâmait d'être allé à Saint-Michel, dont "on ne parlait pas le pauvre français."

Cependant, Jules de Lantagnac revenait à la maison. Il n'entendait pas résonner sans effroi le mot si grave: Un chef nous est né!

Il allait lentement, comme pour condenser ses enivrantes impressions. Et il regardait Ottawa devant lui, plein de son âpre avenir.

Mais au-dessus de la falaise qui surplombe le pont interprovincial, un homme de bronze l'appelait, un ancêtre: Samuel de Champlain.

Puis l'obstacle insoupçonné jadis obscurcit son regard: sa femme, Maud Fletcher, étrangère et deux fois étrangère maintenant, pensait-il.

Et mes enfants, que diront-ils? Me suivront-ils, eux que j'ai élevés avec des pensées anglaises. Et, sous l'angoisse, il entra à domicile.

NOS GLOIRES

LES JUGES

La fonction la plus haute et la plus redoutable qui soit, est sans contredit celle de juge. Qui donc oserait l'assumer, avec la certitude d'en être digne, sinon Celui qui a reçu de son Père le pouvoir de juger les vivants et les morts. Pourtant il faut bien qu'il y ait sur cette terre des représentants du Juge suprême, puisqu'il y a toujours des oppresseurs et des opprimés. Ceux qui sont appelés à remplir cette charge ne doivent donc pas oublier qu'ils ne sont que délégués, et qu'ils doivent traiter la justice sans amour et sans haine.

Plus une fonction est redoutable, plus elle est honorable. Nous devons donc l'hommage de notre respect à ces hommes qui par leur sagesse, leur intégrité et leur science, ont mérité d'être choisis comme les arbitres de leurs frères. Ils ont la mission de maintenir la paix et de rendre habitable notre pauvre planète, qui sans eux ne serait qu'une jungle de bêtes fauves.

Nous avons plusieurs de nos anciens qui ont mérité de s'asseoir sur le banc. Nous en faisons connaître quelques-uns cette année, réservant les autres pour plus tard.

Les notices biographiques que nous présentons ici, sont extraites avec peu de modifications, du patient travail de l'archiviste de la province M. Pierre-Georges Roy: *"Les Juges de la Province de Québec"*, Imprimerie du Roi, 1933.

L'HONORABLE JUGE LOUIS-VICTOR SICOTTE

C'est à Boucherville, pépinière de célébrités de toutes sortes, que naquit Louis-Victor Sicotte, le 6 novembre 1812, du mariage de Toussaint Sicotte et de Marguerite Saint-Germain.

Admis au barreau le 28 décembre 1838, il s'établit à Saint-Hyacinthe qu'il connaissait bien, puisqu'il avait fait ses études classiques au séminaire de cette ville.

Elu député de Saint-Hyacinthe, le 13 décembre 1851, il devait représenter ce comté à la Chambre d'assemblée pendant douze ans.

M. Sicotte fut ministre des Terres de la Couronne dans le ministère Hincks-Morin, du 17 au 26 août 1853; orateur de la Chambre d'assemblée, du 5 septembre 1854 au 25 novembre 1857; ministre des Terres de la Couronne dans le ministère Taché-Macdonald, du 25 novembre au 26 novembre 1857 (une journée); ministre des Travaux Publics dans le ministère Macdonald-Cartier, du 26 novembre 1857 au 1er d'août 1858; ministre des Travaux Publics dans le ministère Macdonald-Cartier, du 7 août 1858 au 10 janvier 1859; et, enfin, procureur général du Bas-Canada dans le ministère Macdonald-Sicotte, de 1862 au 15 mai 1863.

Le 5 septembre 1863, M. Sicotte était nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Saint-Hyacinthe.

Il prit sa retraite le 7 novembre 1887, après avoir administré la justice dans le district de Saint-Hyacinthe pendant un quart de siècle. Il décéda à Saint-Hyacinthe le 1er août 1889, à l'âge de 77 ans.

"Sur le banc, dit Mgr Choquette, le juge Sicotte imposait le respect et en enseignait l'usage. Peut-être convient-il de lui attribuer en grande partie la réputation de dignité, d'aménité, d'égards réciproques, dont les membres du barreau de Saint-Hyacinthe se flattaient alors de jouir et qui fait encore l'agrément de leurs successeurs".

L'HONORABLE JUGE CHARLES-JOSEPH LABERGE

Par un hasard malheureux, M. Laberge ne fut juge que temporairement, mais il a le droit de figurer dans la galerie des juges de la province de Québec.

Né à Montréal, le 20 octobre 1827, Charles-Joseph Laberge était fils d'Ambroise Laberge, marchand, et de Rose Franchère. Il fit son cours classique au séminaire de Saint-Hyacinthe et fut inscrit au barreau le 4 novembre 1848.

Il fut quatre années en société avec l'honorable Rodolphe Laflamme, à Montréal, puis il alla se fixer à Iberville, où il se fit une si belle position qu'aux élections de 1854, il fut élu député d'Iberville.

Lorsque le ministère Macdonald-Cartier tomba, en 1857, M. Laberge entra comme solliciteur général dans le gouvernement Brown-Dorion. Ce ministère dura un peu plus que l'espace d'un matin: juste vingt-quatre heures.

Sa santé compromise et des exigences de famille le forcèrent, en 1861, de quitter la carrière politique pour se consacrer exclusivement à sa profession d'avocat.

Le 18 septembre 1863, le gouvernement Macdonald-Dorion nommait M. Laberge assistant juge de la Cour Supérieure à la place du juge William Badgley appelé temporairement à la Cour du Banc du Roi. Un an plus tard le juge Badgley réclamait son poste. Les amis du juge Laberge n'étaient plus au pouvoir et il dut quitter le banc pour reprendre la toge d'avocat.

En 1865, M. Laberge, un peu rétabli, reprenait la plume et la parole en faveur de son parti. Il se déclare carrément contre la Confédération.

Lors de la fondation du *National* après la chute du *Pays*, M. Laberge fut choisi comme rédacteur du nouvel organe. Il lui donna une orientation qui le rendit acceptable à tous les partisans de la cause libérale.

Malheureusement, la maladie le minait et il décéda à Montréal, le 8 août 1874, à l'âge peu avancé de 47 ans.

L'HONORABLE JUGE MARCUS DOHERTY

Un bon nombre de professionnels, anglais ou irlandais de la province de Québec, qui ont fait leurs études classiques dans nos collèges canadiens français sont arrivés à de hautes situations. Pourquoi? Sans doute, un bon nombre étaient très bien doués, mais on ne peut nier qu'ils durent leurs succès dans la vie à leur parfaite connaissance des langues anglaise et française. Et cette dernière langue, ils l'avaient apprise dans nos collèges. C'est le cas du juge Marcus Doherty et de douzaines d'autres.

Marcus Doherty était né près de Dungiven, comté de Derry, en Irlande, le 20 mars 1820, de Thomas Doherty et de Bridget McCloskey. Son père habitait la maison même où le fameux patriote John Mitchell était né.

M. Doherty, père, mourut une couple d'années après l'entrée du jeune homme à l'école de grammaire de Dungiven. La mère, sans ressource, envoya son fils à son oncle paternel, l'abbé John Doherty, à Johnson, Vermont. Celui-ci confia le jeune Irlandais aux prêtres du séminaire de Saint-Hyacinthe. Il eut comme compagnons de classe Mgr Fabre, archevêque de Montréal, et Mgr McIntyre, évêque de Charlottetown. M. Doherty compléta ses études à l'Université de Burlington, dans le Vermont, où il prit le degré de maître ès arts en 1845.

M. Doherty fut ensuite instituteur à Frost Village, près de Waterloo, tout en étudiant le droit sous la direction de M. Robert S.-M. Bouchette. Appelé au barreau le 28 juillet 1848, il s'établit à Montréal, où il se créa une belle situation. Il fut, tour à tour, examinateur, syndic, puis bâtonnier du barreau de Montréal.

Conseil de la Reine le 28 février 1873, M. Doherty fut élevé au banc de la Cour Supérieure le 22 septembre 1873.

Il fut le premier juge du district d'Arthabaska. On lui assigna ensuite le district de Saint-François (9 avril 1874). Enfin, le 2 novembre 1882, il fut transféré au district de Montréal. Il prit sa retraite le 15 octobre 1891, et décéda à Montréal le 4 juillet 1903.

L'HON. JUGE LOUIS-BONAVENTURE CARON

L'honorable juge Louis-Bonaventure Caron, né à l'Islet le 16 novembre 1828, était le fils de Bonaventure Caron, cultivateur, et de Rosalie Martineau.

Il eut l'honneur de passer par trois collèges pour faire ses études classiques: Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Nicolet et Saint-Hyacinthe.

M. Caron, admis au barreau le 9 février 1855, s'occupa tout de suite de politique. Avocat depuis à peine trois ans le 5 février 1858, il était député de l'Islet à la Chambre d'assemblée. Il faut croire que ses partisans ou ses agents avaient fait trop de zèle, car il fut invalidé dès sa première session à la Chambre. Un comité de la Chambre s'occupait alors des contestations d'élections et les choses marchaient plus rondement qu'aujourd'hui, surtout quand le député, dont on contestait l'élection, avait le malheur d'appartenir à l'opposition ou à la minorité.

Réélu dans le même comté de l'Islet, le 22 juin 1863, il put cette fois garder son siège jusqu'à la Confédération.

M. Caron fut un des adversaires irréductibles de la Confédération. Il vota contre le projet, et fut un des signataires du fameux protêt adressé à lord Carnarvon, secrétaire des colonies.

Le 4 novembre 1874, M. Caron était nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Gaspé. Il remplaçait l'honorable juge Winter. Transféré au district de Québec, le 26 janvier 1877, le juge Caron prit sa retraite le 12 novembre 1903. Il décéda à l'Islet le 28 mai 1915.

J. L.

Annuaire du Séminaire de Saint-Hyacinthe (1934-1935)

LITURGIE DE LA SEMAINE

"PAX"

"Pour vivre coeur à coeur avec l'Eglise"

DIMANCHE — 4ème après la Pentecôte, semid. Ind. pl. Nos 1-5-7-17

Messes basses: Du dimanche

2ème oraison SS. Cyrille et Méthode
3ème oraison Du Saint-Esprit (prescrite par l'évêque)
Grand'messe et Vêpres
S. Jean-Baptiste (24 juin)
Mémoire du dimanche
A vêpres: Dédicace de l'église (là où l'église est consacrée)

N.B.— Mgr de Saint-Hyacinthe a commandé de dire l'oraison du Saint-Esprit pour le succès des retraites pastorales. On ne dit pas cette oraison aux fêtes doubles de 1ère et de 2ème classe, ou quand il y a déjà 4 oraisons prescrites par les rubriques. Prions pour nos prêtres.

FETES DE LA SEMAINE

8 juillet — lundi — blanc — Ste-Elisabeth
Anniversaire de la consécration de l'église D. 1ère cl. oct. commune. Ind. pl. no 1.

Là où l'église a été consacrée on célèbre l'anniversaire de la consécration. Ailleurs on fête Ste Elisabeth. Peu d'églises du diocèse sont consacrées. Plusieurs conditions sont requises: Il faut qu'il y ait de la pierre dans la construction, qu'un des autels soit de marbre ou de pierre (la table et la base; ce n'est pas nécessaire que les fondations soient de pierre jusqu'au sol), que l'église paroissiale puisse subvenir à ses dépenses. Les 12 croix et les 12 chandeliers des murs, les 2 croix des jambages de la porte principale indiquent que l'église est consacrée. Aimons notre église.

9 juillet — mardi — vert de la férie — 2ème jour de la Dédicace (dans une église consacrée) Ind. pl. No 1.

10 juillet — mercredi — rouge — Sept frères martyrs Semid. Ind. pl. No 11

Voici les noms de ces 7 frères martyrs tués sous l'ordre de l'empereur Marc-Aurèle: Janvier, Philippe, Sylvain, Alexandre Vital et Martial-Félicité, la mère, fut décapitée 4 mois plus tard le 23 novembre 150.

11 juillet — jeudi — rouge — S. Pie I Pape, M. simple. Dans une église consacrée on célèbre le 4ème jour de l'octave de la dédicace.

12 juillet — vendredi — blanc — S. Jean Gualbert D. Ind. pl. Nos 3-11.

L'amour du prochain doit aller jusqu'à l'amour des ennemis. Avant de devenir bénédictin S. Jean pardonna au meurtrier de son unique frère Hughes.

13 juillet — samedi — rouge — S. Anaclet, pape. semid.

Ce 3ème pape de l'Eglise régna sous l'empereur Trajan. Comme beaucoup d'autres papes il subit le martyre; on l'a enseveli au Vatican.

NOTES LOCALES

LE FESTIVAL DES FANFARES

Le festival annuel des fanfares aura lieu cette année à Drummondville, le 14 juillet prochain, au terrain de la *Canadian Celanese*.

Automobiliste,s voyageurs, faites de Drummondville le but de votre promenade dominicale. La ville en vaut la peine et le régal musical qu'on y servira sera le meilleur de la saison d'été.

Neuf corps de musique: Sherbrooke, Grand'mère, Shawinigan, Trois-Rivières, Joliette, Valleyfield, Granby, Saint-Hyacinthe et Drummondville, soit séparément, soit à l'unisson vous offriront les meilleures pages de musique.

Samedi soir, à six heures et demie (heure normale de l'est) l'Harmonie de Drummondville irradiera un concert de Radio-Canada (CRCM) sous la direction de son professeur, M. R. Nolet. A cette même émission, le président de l'Association des fanfares, M. Gaston Ringuet, avocat de Drummondville, fera connaître les raisons de vivre de l'association et vous fera son invitation personnelle à vous rendre au festival.

Aux écoutes samedi soir, à six heures et demie!

A Drummondville, 14 juillet!

———:-o-:———

AU TEMISCAMINGUE

M. l'abbé Eucher Martel, missionnaire colonisateur dans le diocèse de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé W. Fernet, missionnaire dans le diocèse de Saint-Jean; MM. Z. Martin, notaire, secrétaire de la Société de Colonisation de Saint-Jean; et Antonio Lamoureux, agronome de Saint-Hyacinthe, sont partis pour un voyage au Canton Montreuil, dans le Témiscamingue, en prévision du départ prochain de 60 colons pour cette région. Ils font le voyage en automobile.

———:-o-:———

SON AUTO SAISIE

Louis Saint-Germain, de La Présentation, a été arrêté par les agents locaux de la Gendarmerie à Cheval du Canada, sur l'accusation d'avoir eu en sa possession des liqueurs alcooliques illégalement fabriquées. L'automobile de l'accusé a été saisie.

———:-o-:———

AU CONSEIL

A la séance régulière du conseil municipal, mercredi soir, la première depuis la réélection par acclamation de cinq échevins, on a reconstitué les divers comités de l'administration. Les présidents de chaque comité sont MM. Paul-L. Richer à l'Aqueduc; Louis Bergeron, Eclairage; J.-B. Létourneau, Feu; Victor Chabot, Finances; Ferdinand Boudreau, Hygiène; Cyprien Amnotte, Marchés; Joseph Larchevêque, Parcs; Joseph Godbout, Police; Ernest-O. Picard, Voirie.

La séance était sous la présidence de M. J.-L. Guillet, maire suppléant, en l'absence du maire Bouchard.

Les vérificateurs et évaluateurs ont aussi été maintenus dans leurs fonctions. MM. Léopold Champagne et René Daignault restent vérificateurs, et MM. J.-E. Lanoix, René Richer et Camille Picard évaluateurs.

Le conseil approuve le Règlement No. 479, relativement aux lieux publics d'amusements. Tous les endroits tombant sous cette désignation devront désormais fermer leurs portes à minuit chaque jour, et ne pas les rouvrir avant sept heures du matin, le lendemain.

Le Règlement No. 480, amendant le règlement général de la circulation à Saint-Hyacinthe, est aussi approuvé, autorisant la circulation dans les deux sens, rue Saint-Dominique.

Le conseil décide de verser à la *Southern Canada Power Co.*, une somme de $1.150., pour l'enlèvement de ses lignes de distribution et de transmission sur les rues Girouard et Bourdages.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

Dividende ordinaire no. 41

UN DIVIDENDE de vingt cents (20c) soit au taux de 80c. par année par ACTION ORDINAIRE sans valeur au pair de la Southern Canada Power Company, Limited, pour les trois mois terminés le 31 juillet, 1935, a été déclaré payable le 15 août 1935, aux actionnaires enregistrés à la date du 31 juillet 1935.

Par ordre du conseil d'administration.
L. C. HASKELL, Secrétaire.

Montréal, 28 juin, 1935.

VOYEZ DU NOUVEAU
VOYAGEZ par le CANADIEN NATIONAL

PRIX RÉDUITS

Le Canadien National vous offre de nouvelles occasions de faire à bon compte d'agréables excursions. Renseignez-vous sur ses billets d'excursions, de fin de semaine, de 16, 21 et 45 jours, à prix réduits.

BILLETS de FIN de SEMAINE
à prix réduits, délivrés durant toute l'année. Départ, du vendredi à midi au dimanche à 2.00 p.m. Rentrée, le lundi jusqu'à minuit.

BILLETS VALABLES 21 JOURS
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de la côte du Maine

BILLETS VALABLES 16 JOURS
à destination des parcs nationaux—Jasper, etc. Délivrance jusqu'au 30 sept.

BILLETS VALABLES 45 JOURS
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour les gares de l'Ouest canadien et jusqu'au 10 nov., pour celles de la côte du Pacifique. Valables, (a) en wagons-lits de 1ère; (b) en wagons-lits de 2e (touriste); (c) en voitures de première.

EXCURSIONS SUR LES GRANDS LACS
(combinaisons forfaitaires)
29 juin — 10 sept.

BILLETS D'ÉTÉ SPÉCIAUX
Délivrance jusqu'au 30 sept., pour toutes les gares de l'Ontario, du Québec et des Provinces Maritimes, et maints endroits aux Etats-Unis.

Tous renseignements auprès des gares ou agences du Réseau Canadien National.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

E.-O. Picard
35, rue Laframboise
Tél. 354

ALLER ET RETOUR DE ST-HYACINTHE A
SHERBROOKE $1.35
Départ 13-14 JUILLET

Les trains ordinaires SAMEDI
Les trains du matin DIMANCHE (Là où ils circulent)

Retour jusqu'à lundi, 15 JUILLET par les trains ordinaires
Pour plus amples renseignements consultez l'agent du
CANADIEN NATIONAL

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00
Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER
En face de la Station de Police

Si vous désirez vendre, acheter ou échanger, propriété quelconque pour faire un bon marché, adressez-vous toujours à **Gélinas et Legault,** Hôtel Canada, ou 16 S.-Paul. Tél. 57

LOGEMENTS A LOUER.— Il me reste à louer un logis de 4 pièces, un logis de 6 pièces et un autre logis de 8 pièces. S'adresser à M. Eugène Benoit, 90, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE
A très bonnes conditions, lots de 50 x 150 pieds, situés rue Bourdages. Autres lots de même grandeur, rue Raymond, pour $125. S'adresser à D. St-Germain, 22½ rue Bourdages

DEFENSE d'entrer sur le terrain de la Métairie de Saint-Joseph, à La Providence, sans la permission des Religieuses. 4fs

A VENDRE.— Propriété moderne, 2 vérandas, située au village Saint-Joseph, comprenant 8 pièces, système à eau chaude; 2 arpents de terre, 50 arbres fruitiers. Ménage complet vient d'être fait. S'adresser à Hervé Duquette, 60 rue S.-Louis, village Saint-Joseph. 12jl

A VENDRE.— Yacht Peterborough Cedar Craft, 16 pds avec moteur Johnson no 12, équippé au complet, $275. S'ad. au *Courrier*.

A LOUER.— Deux logement, 5 et 6 pièces. Planchers de bois franc. Chauffés. S'ad. à 229, rue Girouard.

LOGEMENT à louer, 8 pièces, planchers de bois franc. ménage à neuf. S'ad. à 229, rue Girouard.

A VENDRE.— Pour cause de départ dans un bon village sur route nationale, une maison de 8 appartements, moderne. Aussi garage de réparations pour loger 12 machines avec ou sans outil. Bon marché pour vente immédiate.
S'adrseser à Gélinas et Legault, Tél. 570, Hôtel Canada ou 16 St-Paul.

A VENDRE.— Laveuse électrique usagée, remise à neuf. Ainsi que meubles usagés de toutes sortes. Prix réduits. S'adresser à E. Caron, chez Conrad Sicotte, 35, rue Mondor. 2fs

Pour cause de maladie
je dois abandonner à de très bonnes conditions tout mon commerce de Lait, Beurre et Crème, comprenant un troupeau de vaches, voitures et chevaux ainsi que ma propriété.
S'adresser au "Courrier".

LA LOUTRE

Mercredi, le 26 juin, à dix heures, en la demeure de M. J. Giard, M. l'abbé Caillé, de Parent, bénissait l'union de Mlle Azilda Giard et de M. Jerry McCarthy. Les salons étaient décorés de pivoines, d'oeillets et de roses blanches. La mariée accompagnée de son père portait un ensemble Jay-Thorpe en soie blanche avec traîne; son voile court était maintenu par un manteau de paquerettes; elle portait un bure d'heures, souvenir de famille. M. P. McCarthy était le témoin de son frère et M. Jean-Marie et Maxime Giard plaçaient les invités. A la suite de la réception, M. et Mme McCarthy partirent en voyage en Gaspésie. Mme McCarthy portait alors un ensemble noir et blanc et des parures de renard argenté.

LA VIE AGRICOLE

Notre U. C. C. diocésaine

"DEVANT LE SEQUESTRE"

Il paraissait bien abattu le vieux cultivateur qui comparaissait ce jour-là devant le sequestre.

Il avait fait comme tout le monde au temps où n'importe quelle entreprise rapportait des profits.

Il avait emprunté pour agrandir sa ferme, augmenter son cheptel, embellir sa maison.

Le remboursement était assuré; l'agriculture payait en ce temps-là, vous vous en souvenez.

Mais la crise était venue diminuant de moitié les revenus sans rien enlever aux charges.

Et le vieux cultivateur que personne n'avait jamais tiraillé pour ses dettes était obligé de demander un concordat à ses créanciers.

Ceux-ci écoutaient sa proposition figés dans une attitude glaciale.

"Si vous exigez un plein remboursement, leur disait-il, ma terre devra se vendre, un autre cultivateur la paiera suivant sa valeur productive actuelle. Pourquoi ne consentez-vous pas à réduire vos réclamations à ce montant? Je ne parle pas des paiements déjà faits. Ils sont perdus. S'il me faut recommencer à ramasser de quoi subvenir aux besoins de ma vieillesse, ce doit être chez nous. On ne peut transplanter un vieil arbre sans le faire mourir. Je vous en prie, laissez-moi ma terre au prix que vous retireriez de sa vente par le shérif."

"Non, répondent ses créanciers, la terre doit se vendre; qu'importe le prix, nous sommes prêts à perdre de l'argent, mais toi, si tu veux la garder, paie-nous tout ce que tu nous dois."

Et le vieux cultivateur plus las que jamais en a appelé à la Cour de Revision.

Jean BAPTISTE

GRAINES DE MAUVAISES HERBES

Les graines de la plupart des mauvaises herbes annuelles conservent leur vitalité plusieurs années dans la terre où elles sont enfouies. Lorsque les graines mûres de la famille des moutardes ou d'autres espèces sont enfouies par la charrue, il est rare qu'elles germent l'année suivante; elles ne le font généralement que lorsqu'elles sont ramenées près de la surface par de nouvelles façons culturales. Quelques légers scarifiages au commencement de l'automne activent généralement la germination des graines de mauvaises herbes qui viennent de mûrir, et lorsque ces graines ont germé on peut en détruire une bonne partie, tandis que le labour profond qui les enfouit dans la terre ne fait que remettre la difficulté à une autre année.

La germination des mauvaises herbes, de même que celles des autres graines, est affectée par la chaleur. Il y a beaucoup d'espèces de graines de mauvaises herbes, comme certaines graminées et moutardes, qui germent à la fin de l'automne ou au commencement du printemps lorsque la terre est froide. Il y en a d'autres, comme le sarrasin et le chou-gras, qui exigent un sol plus chaud; les graines de sétaire et de pourpier restent dormantes jusqu'à ce que leur germination soit stimulée par la chaleur de l'été. La culture de fin d'automne ou du commencement du printemps ne parvient pas à détruire les graines qui ne germent que lorsque le sol se réchauffe.

Il y a des mauvaises herbes — et qui comptent parmi les pires de toutes — qui sont si prolifiques dans la production des graines que des champs qui étaient relativement propres peuvent devenir très contaminés en deux ou trois ans lorsqu'on laisse les mauvaises herbes monter à graine. Par exemple, une seule plante de moutarde sauvage, de tabouret, de sétaire, de chou-gras, ou de silène produit de 10,000 à 20,000 graines; la vélar fausse-giroflée environ 25,000; la bourse à pasteur environ 50,000, et la moutarde roulante environ 1,500,000. On comprend qu'avec une telle productivité, les champs deviennent rapidement infestés de graines de mauvaises herbes, dont la présence passe inaperçue à cause de leur petitesse. Toute cette question est traitée tout au long dans une publication illustrée intitulée "Mauvaises herbes et graines de mauvaises herbes" publiée gratuitement par le ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

———:-o-:———

LA POURRITURE NOIRE DU POMMIER

La pourriture noire, appelée en anglais "Black rot", devient une grave maladie du pommier dans l'Est du Canada. Cette pourriture est causée par un champignon qui attaque toutes les parties de l'arbre-tronc, branches, feuilles et fruits. Sur le tronc et sur les branches il se forme des chancres qui grossissent tous les ans, à tel point que la partie affectée meurt ou s'affaiblit au point de perdre sa productivité. Les fruits atteints par la maladie noircissent, ils se racornissent et deviennent avec le temps des "momies" qui restent attachés à l'arbre pendant un an ou quelquefois plus. Les feuilles sont attaquées dès qu'elles sortent des boutons. Sur le feuillage les premiers symptômes sont des taches violettes, brunissant à la longue, à centre gris pâle et à marge légèrement soulevée. Les arbres qui ont souffert de l'hiver et l'on sait qu'il y en a eu beaucoup en ces dernières années sont plus sensibles aux attaques de la pourriture que les autres, car le champignon s'introduit généralement dans l'arbre par les plaies Le laboratoire fédéral de Pathologie végétale de Fredericton qui étudie cette maladie depuis longtemps, dit que l'on peut la prévenir par les moyens suivants: Taillez rigoureusement l'arbre en enlevant tous les chancres et tout le bois mort, et enfouissez à la charrue toutes les feuilles mortes; enlevez tous les déchets de la taille, les fruits secs suspendus aux arbres ou tombés sur la terre et détruisez les, de préférence en les brûlant parce que ces déchets peuvent propager la maladie. Les plaies laissées par la taille ou les autres plaies mécaniques qui ne peuvent être évitées devraient être traitées avec un bon désinfectant, comme la peinture de bouillie bordelaise. Il n'y a aucune preuve positive que les fongicides réguliers, comme la bouillie bordelaise et la chaux soufrée, peuvent prévenir la maladie, mais il est bon cependant de tenir le feuillage et les branches constamment recouvertes de pulvérisation, pour obtenir au moins une protection partielle. Il faut s'occuper également de prévenir les insectes nuisibles et les autres maladies bactériennes ou cryptogamiques causant des plaies qui peuvent servir d'avenue pour l'entrée de l'infection. Pour plus amples renseignements au sujet de cette maladie, s'adresser au laboratoire de Pathologie végétale le plus près de chez soi.

———:-o-:———

Une expérience concluante

M. Saichi Suzuki, expert japonais dans la détermination du sexe des poussins, dont le ministre de l'Agriculture, l'hon. Adélard Godbout, retenait les services au début de mars dernier pour la saison d'incubation du printemps, a terminé son travail.

De passage aux bureaux de la section de l'Aviculture, M. Susuki a fourni au chef de cette section, M. J.D. Barbeau, un rapport dans lequel on relève qu'il a, en deux mois de travail déterminé le sexe de 73,000 poussins en dehors de ceux qu'il a classé dans plusieurs démonstrations données ici et là à travers la province. La plus grande partie de ce travail fut accomplie à St-Félix de Valois où il existe un couvoir coopératif de grande capacité.

M. Susuki a aussi donné des cours et démonstrations dans nos trois grandes écoles d'Agriculture, Ste-Anne, Oka, MacDonald et plusieurs autres localités où l'on compte d'importants couvoirs comme Ste-Anne Montmagny, St-Isidore, Saint-Agapit, Victoriaville, Marieville, L'Epiphanie, Hull, Papineauville, etc., etc.

Partout M. Susuki a opéré avec une efficacité variant de 98 à 100 pour cent, et ce à raison de 700 sujets examinés à l'heure. Tous ceux qui l'ont vu travailler ont été étonnés de la précision, de la rapidité et de l'efficacité de cette méthode. M. Susuki s'est aussi préoccupé d'enseigner cette science à quatre inspecteurs de la section d'aviculture. Ces instructeurs n'ont pas encore évidemment le doigté et la sureté de jugement de leur professeur, mais ils ont néanmoins obtenu, lors d'un examen qu'on leur a fait subir à Québec avant le départ de M. Susuki, une efficacité de 78, 73, 69 et 60 pour cent respectivement. C'est déjà un beau résultat après deux mois seulement de pratique, si l'on considère qu'il faut au moins deux ans de pratique sur des milliers et des milliers de sujets avant d'être parfaitement maître de son art.

Interrogé à ce sujet, M. J.A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, a déclaré: "Je crois pouvoir dire, sur la foi de rapports qui m'ont été faits par M. Barbeau, chef de la Section de l'Aviculture, M. Susuki et autres personnes autorisées, que l'expérience faite ce printemps est concluante. Les cultivateurs un peu hésitants au début, n'ont pas tardé à constater les avantages de la détermination du sexe des poussins, avantages qui se traduisent par une économie de travail, de bâtisses, de chauffage, de nourriture, et par le meilleur développement des poussins femelles.

Contre notre attente, les poussins mâles, que nous croyions devoir être sacrifiés, ont trouvé preneur, et à de bons prix. Des cultivateurs désireux d'élever des cochets pour le marché se sont portés acquéreurs des mâles. Quatre instructeurs de la province, élèves de M. Susuki, sont à se perfectionner dans cet art japonais, et les résultats de l'examen qu'ils ont subi nous laisse croire qu'avant longtemps ils en possèderont tous les secrets."

———:-o-:———

RENTRONS NOS FOINS PLUS VITE

La plupart des cultivateurs au Nouveau-Brunswick ne font pas leurs foins assez tôt. Ils obtiennent peut-être un peu plus de foin à l'acre lorsqu'ils retardent la fenaison jusqu'à la maturité, mais ce foin est moins savoureux, moins digestible; presque toujours aussi il contient moins de protéine et de principes nutritifs digestibles.

A la station expérimentale fédérale de Fredericton, Nouveau-Brunswick, nous commençons généralement la fenaison vers le 1er juillet. Le trèfle rouge est alors dans sa pleine fleur et c'est à ce moment qu'il donne le plus gros rendement de foin à l'acre.

Voici la façon dont nous nous y prenons: nous commençons à couper le foin le matin, dès que la rosée s'est évaporée. Vers midi, le trèfle est retourné le lendemain, si la température le permet, il est en rouleaux; on le laisse plusieurs jours en rouleaux, mais on le secoue quelques heures avant de l'engranger. Lorsque le foin de trèfle est fait de cette façon, les feuilles restent souples et se détachent beaucoup moins aisément au cours des manutentions.

On coupe ensuite les champs de trèfle et de mil mélangés, et en troisième lieu les champs qui se composent presque uniquement de mil.

Le trèfle et les mélanges de trèfle et de mil sont engrangés dans la vacherie et la bergerie. Ce foin coupé de bonne heure a une couleur claire et il contient un gros pourcentage de protéine; il convient donc tout spécialement pour les vaches et les moutons. Comme le foin de mil est récolté en dernier lieu, les fleurs du mil sont tombées avant que les derniers champs soient coupés. Ce foin dont les fleurs sont tombées n'a pas de poussière et il fait un aliment idéal pour les chevaux. Ce mode de fenaisons nous donne ainsi un foin riche en protéine pour les vaches laitières et un foin propre et sans poussière pour les chevaux. Il permet également aux cultivateurs de rentrer le plus gros de leur foin avant qu'il soit trop mûr.

LA VERMINE CHEZ LES VOLAILLES

La plupart des espèces de volailles et d'animaux sont sujets à être infestés par de petits insectes parasites que l'on appelle les poux qui mordent. Ces parasites sont apparentés aux poux suceurs, qui ont causé tant d'ennuis aux soldats pendant la Grande Guerre. Les poux qui mordent passent toute leur vie sur les corps des volailles et des animaux et meurent rapidement lorsqu'ils sont séparés de leur hôte. On en connaît plus de 2,000 espèces dans le monde, dont la majorité se rencontrent sur les oiseaux. Quelques-unes de ces epsèces infestent les volailles domestiques, lorsqu'ils sont nombreux les volailles maigrissent et cessent de pondre; d'autres infestent les bovins et les chevaux.

Une enquête pour déterminer le nombre d'espèces de ces poux sur les oiseaux et les animaux sauvages et domestiques au Canada se conduit actuellement sous la direction de l'Entomologiste du Dominion. Tous, ornithologistes, taxidermistes, garde-chasse, naturalistes et autres, qui par leurs travaux se tiennent en contact avec les animaux sauvages, aident dans la conduite de cette enquête en recueillant des poux qu'ils envoient à Ottawa où ils sont montés sur plaques pour être examinés et classés au microscope.

Tél. 775 Soir. 918
J.-ERNEST ST-ONGE
Entrepreneur-électricien
Brûleurs à l'huile Nu-Way
248 Cascades St-Hyacinthe

Donnez de Nouveaux Speedways à Votre Auto

PRIX

Dimension 4.40 x 21 **6.35**
Dimension 4.50 x 21 **6.95**
Dimension 4.75 x 19 **7.75**
Dimension 5.00 x 19 **8.40**

Autres dimensions à prix également bas

GARANTIS PAR GOODYEAR

Remplacez ces vieux pneus usés MAINTENANT. Roulez confortablement—sans soucis et sans risques d'accidents.

Entrez voir notre ligne Goodyear!

ALP. GRÉGOIRE
124, RUE CONCORDE
SAINT-HYACINTHE

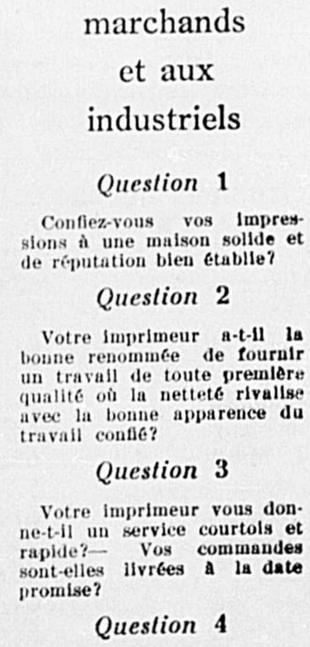

Questionnaire aux marchands et aux industriels

Question 1

Confiez-vous vos impressions à une maison solide et de réputation bien établie?

Question 2

Votre imprimeur a-t-il la bonne renommée de fournir un travail de toute première qualité où la netteté rivalise avec la bonne apparence du travail confié?

Question 3

Votre imprimeur vous donne-t-il un service courtois et rapide?— Vos commandes sont-elles livrées à la date promise?

Question 4

Les prix demandés par votre imprimeur peuvent-ils être avantageusement comparés avec ceux des autres maisons de bonne renommée?

Question 5

Y a-t-il chez votre imprimeur, un homme apte à donner à toutes vos commandes un cachet d'intérêt et de bonne apparence.

Que pouvez-vous répondre?

Le choix d'un imprimeur n'est pas d'importance négligeable dans la bonne organisation de votre bureau.

Il importe donc que vous soyez en relations avec une maison solidement établie, ayant un personnel choisi, qui puisse donner à vos commandes d'impressions le fini et l'attrait que vous avez le droit d'exiger.

Renseignez-vous également sur son intégrité et son esprit de justice. Son passé affiche-t-il un progrès constant?

Et sachez bien ceci: un imprimeur qui a su donner des preuves de son expérience et de sa valeur productive, concrétisera sûrement dans vos travaux ce cachet particulier qui l'a conduit au succès.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

68-70, rue Sainte-Anne Tél. 37

Le témoin assigné mais non entendu a droit d'être payé

Le protonotaire avait refusé de taxer les témoins assignés mais non entendus.

Une question d'une nature un peu particulière concernant le frais de la cause vient d'être décidée par l'honorable juge Joseph Archambault, de la Cour Supériuere dans une affaire de Gadbois contre Guertin, numéro 2335 des dossiers de la Cour Supérieure, district de Saint-Hyaicnthe.

Il s'agissait là de savoir si les témoins assignés par la défense à l'audition d'une cause mais non entendus parce que le juge, décidant séance tenante, renvoyant l'action après l'enquête de la demande qui faillissait complètement dans sa preuve, ont le droit ou non d'être taxés et la taxe chargée aux frais du demandeur qui a échoué.

Dans cette affaire, Me T.-Adélard Fontaine, C.R., de Saint-Hyacinthe, qui occupait pour le défendeur, avait représenté au tribunal à l'audition que le demandeur n'ayant pas réussi à faire la preuve des allégations essentielles de son action, il ne paraissait pas nécessaire en défense de faire la preuve que le défendeur était prêt à faire, et avait demandé en conséquence le renvoi de l'action avec dépens. A ce moment, les témoins que la défense avait assignés n'avaient pas été entendus. Le tribunal devant la faillite du demandeur, a renvoyé son action séance tenante avec dépens sans entendre les témoins de la défense.

Lors de la taxation du mémoire de frais, le défendeur a réclamé du protonotaire la taxe de ses témoins assignés mais non entendus. Le demandeur s'est opposé à cette demande et le protonotaire lui a donné raison refusant au défendeur de payer des témoins non entendus.

Me Fontaine a dû demander à la Cour au moyen d'une motion la revision du mémoire de frais pour y inclure cette taxe. La motion a été contestée mais l'honorable juge Joseph Archambault a donné raison à Me Fontaine accordant la motion avec dépens et ordonnant au protonotaire d'inclure au mémoire de frais la taxe des témoins non entendus.

"La Cour, sur motion du défendeur allèguant:

"1o. Que la taxe du mémoire de frais du défendeur en cette cause soit revisée de manière à y inclure la taxe des témoins du défendeur s'élevant à la somme de $66.20, et se détaillant comme suit, savoir:

Adolphe Poisant	$40.00
H. Rodier	7.80
A. Lemay	11.00
A. Arpin	7.40

de façon à ce que le dit mémoire de frais soit taxé au montant de $157.35 au lieu de $84.15 et ceci à raison du fait que ces dits témoins du demandeur étaient présents en Cour le 8 mai 1935 et que les dits témoins n'ont pas été entendus parce que l'Honorable président du tribunal a décidé que cela n'était pas nécessaire."

"Accorde la dite motion et déclare taxer le mémoire de frais du défendeur à la somme de $157.35 au lieu de $84.15 et ce de manière à ajouter au mémoire taxé la taxation des quatre témoins ci-dessus mentionnés, et ce, avec dépens."

———:-o-:———

REMERCIEMENTS

La famille J. Beaupré remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Vve J. Beaupré, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

NOTES LOCALES

REMERCIEMENTS

Mme Alfred Godin et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. J.-Lonidas Godin, C.R., soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

———:-o-:———

L'AUTO DETRUITE

L'automobile de M. Aurèle Gaudette, propriétaire du *Grand Hôtel* de cette ville, a été totalement détruite dans un accident survenu dimanche dernier, sur la route Montréal-Mont-Laurier. M. Gaudet, accompagné du R.P. P. Monty, O.P., de MM. Lucien Sara-Bournet et Martin Carrière, revenait d'une excursion de pêche. En essayant d'éviter une voiture qui venait en sens inverse à toute vitesse, M. Gaudette dut jeter sa propre voiture contre une forte clôture. Aucun des occupants n'a été blessé, mais l'automobile de M. Gaudette est une ruine complète.

———:-o-:———

JOURNALISTE SYRIEN

Un journaliste syrien de New York, M. Najub Diab, propriétaire du *Miroir de l'Ouest* était de passage à Saint-Hyacinthe dimanche dernier, l'hôte de la famille Souaid, rue du Palais. M. Diab est à faire une tournée dans la province de Québec, où il visite les principales de nos familles syriennes.

———:-o-:———

COTE PREMIER

Le jeune coureur local, Gérard Côté, s'est distingué dimanche dernier à Saint-Jérôme. Il s'est classé premier dans une course à pied de treize milles, entre Saint-Jérôme et le lac Connelly. Côté courra maintenant à Montréal, le 6 juillet, dans une course de dix milles entre le Stade Délorimier et le Parc Dominion. Cette course, qui devait avoir lieu le 25 juin, dut être remise à cause de la température défavorable.

———:-o-:———

MARCHANDS - DETAILLANTS

Le quatrième pique-nique annuel des Marchands-Détaillants de cette ville, aura lieu dimanche, 14 juillet, à la Pointe-aux-Pins, à Saint-Joseph de Sorel.

Pour informations, s'adresser à M. E. Parenteau, Tél. 834W.

———:-o-:———

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Juin, 28.— Marie-Yvette-Gisèle fille d'Hector Guérin et d'Yvonne St-Germain. Par. et mar. Germain Tanguay et Antoinette St-Germain.

Juillet, 1.— Joseph-Jacques Raymond fils de Lucien Richard et de Lucina Côté. Par. et mar. Modeste Richard et Elise Bourgeois.

Mariage:

Juillet, 1.— Entre Hugues-Ernest Ledoux et Gilberte Bourgeois.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Juin, 30.— Joseph-Gérard-Jean, fils d'Eugène Corbeil et de Léa Dupré. Par. et mar. Ovide Claing et Gilberte Corbeil.

Juillet, 1.— Marie-Juliette-Monique, fille de Roland Picard et de Marie-Anna Chapdelaine. Par. et mar. Pierre Chapdelaine et Régina Lataille.

Sépulture:

Juin, 28.— Léonidas Godin avocat, à l'âge de 42 ans.

Mariage:

Juillet, 1.— Joseph Napoléon Riendeau à Blanche Eldia Flibotte.

COIFFEURS ET COIFFEUSES

En vertu de l'arrêté ministériel no. 1727, et conformément à la Loi de l'Extension des Conventions Collectives de Travail, une convention est intervenue à Saint-Hyacinthe et Drummondville, ainsi que dans un rayon de deux milles des limites de ces deux villes, entre le Syndicat Catholique National des Maîtres-Barbiers et Coiffeurs de Saint-Hyacinthe, d'une part, et d'autre part le Syndicat National des Employés-Barbiers et Coiffeurs de Saint-Hyacinthe, et l'Union Internationale des Ouvriers-Barbiers d'Amérique, (région de Saint-Hyacinthe).

Les heures de travail dans les villes et régions sus-mentionnées seront désormais comme suit: le lundi, de 8 hres a.m. à 1 hre p.m.; mardi, mercredi et jeudi, 8 hres a.m. à 8 hres p.m.; vendredi, 8 hres a.m. à 9 hres p.m.; samedi et veille de fêtes, 7 hres a.m. à 10 hres p.m.

Chez les coiffeurs et coiffeuses pour dames, les heures d'ouverture; chaque jour de la semaine, sont de 9 hres a.m. à 9 hres p.m.

———:-o-:———

FEU MLLE A. FRAPPIER

Mlle Amabilis Frappier, de cette ville, est décédée mercredi chez ses parents, M. et Mme Aimé Frappier, 135, rue Concorde. La défunte était âgée de 21 ans. Outre ses père et mère, elle laisse trois frères, René, Ephrem et Louis-Aimé, ainsi que trois soeurs, Mlles Flore, Antoinette et Henriette Frappier. Les funérailles auront lieu samedi, 6 juillet, en la paroisse du Christ-Roi. La direction en a été confiée à la maison V.-J. Mongeau Limitée.

Envoyons nos ...

(suite de la première page)

conviennent. Au Patronage, durant les mois de l'été, les écoliers sont divisés en deux sections, suivant leur âge: ceux de 8 à 15 ans, et ceux de 15 à 17 ans. Chaque section a ses directeurs religieux, ses salles, sa cour et son organisation.

La messe des patronnés est dite chaque matin, à 7 heures, et un exercice pieux est fait en commun dans l'après-midi. Le reste du temps est employé à des jeux variés, du chant, des exercices de gymnastique, au bain, au récit d'une histoire instructive, à des avis sur l'éducation, pèlerinages et promenades. Le tout sous la surveillance vigilante des religieux, Pères et Frères, spécialement consacrés à ce genre d'apostolat.

Une carte sur laquelle est enregistrée chaque matin et chaque après-midi la présence de l'enfant au Patronage, permet aux parents de contrôler ses allées et venues.

Tous les parents sont cordialement invités à envoyer leurs jeunes garçons au Patronage, d'ici au 28 août.

Examens du bac. ...

(suite de la première page)

S. Lecomte	58.6
E. Legaré	56.8
A. Lincourt	61.5
M. Marin	52.3
G. Mathieu	51.7
P. Ménard	63.
J.-C. Millette	68.2
R. Morin	57.3
J. Nichols	61.5
M. Paquette	74.
A. Paré	47.6
Côme Paul	64.5
E. Pelletier	57.9
G. Perreault	59.8
Y. Pothier	71.
M. Raymond	60.3
J. Roach	62.9
J.-M. Rocheleau	73.5
A. Rousseau	57.9
J. Roy	60.8
P.-H. Roy	59.5
J.-P. St-Laurent	56.5
G.-O. St-Onge	64.1
L. Sylvestre	59.4

M. l'abbé J.-Delphis Meunier

Le doyen du clergé du diocèse de Saint-Hyacinthe, Messire Joseph-Delphis Meunier ancien curé, est décédé, le 14 octobre 1934, à la maison-mère des RR. SS. de Saint-Joseph. Il était âgé de 87 ans et comptait 61 ans de prêtrise.

M. l'abbé Meunier était originaire de Saint-Damase-sur-Yamaska. Il naquit le 20 septembre 1847, du légitime mariage d'Augustin Meunier, cultivateur, et de Marie Lussier. Il fit avec brio ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné prêtre par Monseigneur Charles Larocque, le 7 septembre 1873.

Pendant les quarante ans qu'il a fait du ministère actif, M. Meunier a fourni une carrière bien remplie. Par nature, il était travailleur et homme de devoir. Le ciel l'avait doué d'un physique imposant et comblé des dons de l'intelligence et du coeur.

Lorsqu'il entra dans l'état ecclésiastique, il dut, comme le plus grand nombre des séminaristes de son temps, faire marcher de front les travaux de l'enseignement et les études théologiques. Après avoir rempli diverses charges pendant le jour, il lui fallait encore, le soir venu, et souvent harassé de fatigue, se livrer à l'étude de la théologie et préparer les classes du lendemain. D'autres, moins doués que lui, moins courageux peut-être, ne pouvaient résister sans se plaindre un peu, lui, gardait toujours sa jovialité habituelle.

Après son ordination, il consentit à rester au Séminaire de Saint-Hyacinthe, encore un an, pour enseigner les sciences; tâche dont il s'acquitta avec un remarquable succès. Ensuite, il fit du vicariat à Saint-Aimé-sur-Yamaska, à Saint-Simon-de-Bagot et à Iberville. En 1876, son évêque lui confia la chaire de philosophie au Petit Séminaire de Marieville, charge qui le fit connaître à ses nouveaux supérieurs sous un jour très avantageux. Ceux-ci considérant sa robuste santé, son intelligence élevée, la bonté et la douceur de son caractère, alliés à une fermeté inébranlable, lui confièrent en 1878, la direction des études et de la discipline. Il fut directeur des élèves et préfet des études pendant cinq ans. Les écoliers de son temps, qui lui survivent, s'accordent à dire qu'il était un homme juste. Cela suffit pour son éloge. L'Université Laval reconnut son mérite en lui conférant, en 1880, le titre de maître ès arts.

Il quitta le collège, en 1883, pour aller à la cure de Saint-Barnabé-sur-Yamaska, que l'Ordinaire venait de lui confier. Il y demeura jusqu'en 1889, alors qu'il fut nommé curé de Sainte-Angèle-de-Monnoir, d'où il se retira après vingt-quatre ans de ministère (1889-1913). Dieu lui ménageait encore vingt-et-un ans de vie. Il les employa dans la prière, la méditation et la souffrance, à purifier son âme et à la préparer pour l'heure suprême, où le Maître de la Vigne demande à chacun de ses serviteurs de rendre compte de leur administration. Cette heure a sonné pour lui le 14 octobre 1934. Et il n'y a pas de doute qu'il a déjà reçu la récompense que le juste Juge réserve à ceux qui ont combattu le bon combat.

Messire Meunier a été un bon soldat du Christ, sur tous les champs de bataille où la divine Providence l'a conduit. Il n'était pas homme à se terrer, quand il s'agissait de recevoir des coups. Quand il voyait son devoir, il marchait droit au but, avec prudence et habileté, mais sans faire de détours pour éviter l'obstacle.

S'il est une oeuvre à laquelle il s'intéressait vivement après le salut des âmes, c'est bien sans contredit celle de l'éducation de la jeunesse. Il n'y a là rien d'étonnant chez un vieux préfet d'études. Les écoles paroissiales étaient constamment sous sa surveillance. Il en dirigeait les études et la discipline comme au temps de son directorat à Sainte-Marie-de-Monnoir. Plusieurs fois par année, il visitait l'école du rang, aiguillonnant les indolents et les trainards, récompensant les assidus et les studieux, et donnant aux institutrices les conseils les plus sages et les plus appropriés, afin de les encourager dans leur belle, mais quelquefois difficile, mission.

L'administration financière des biens de la fabrique fut par lui toujours florissante. Les dettes contractées furent payées facilement sans obérer le budget. Grâce à l'esprit conciliant du curé et à la bonne volonté des paroissiens, la paroisse de Sainte-Angèle est devenue un établissement fort enviable, et qui fait honneur à leur esprit de zèle et de sacrifice.

Si Monsieur Meunier surveillait scrupuleusement les intérêts matériels de sa paroisse, il n'en négligeait pas pour cela les intérêts spirituels. Attentif et fidèle aux inspirations de sa conscience, le regretté défunt n'a jamais reculé devant le devoir quelque difficile et onéreux qu'il fût. Que d'actes d'abnégation il a pratiqués durant les quarante ans de son ministère! Comme le bon pasteur, il n'a cessé de veiller à la garde de son troupeau et de lui donner abondamment la triple nourriture de la prédication de la prière et de l'exemple. Il instruisait bien son peuple et le faisait toujours avec clarté et précision, et souvent avec une éloquence chaude et entraînante.

Par l'affabilité de son caractère et la délicatesse de ses manières, M. Meunier s'était non seulement acquis le respect et la considération de ses confrères dans le sacerdoce, mais s'était gagné le coeur de ses paroissiens, qu'il aimait comme un père aime ses enfants affectueux et obéissants. Puissent les paroissiens de Sainte-Angèle-de-Monnoir, toujours généreux et reconnaissants, le rappeler souvent à leurs enfants et marcher constamment dans la voie de ses enseignements et de ses exemples de vertu!

Les funérailles de Messire Delphis Meunier ont eu lieu à Saint-Hyacinthe. Un premier service fut chanté dans la chapelle du couvent des RR. SS. de Saint-Joseph. Son Excellence Monseigneur Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, officiait, ayant Mgr P.S. Desranleau P.A. curé de Saint-Pierre de Sorel, comme prêtre assistant, M. Hilaire Chabot, prêtre en retraite, et M. Amédée Guillet, curé de Bedford, comme diacre et sous-diacre d'honneur. Les diacre et sous-diacre d'office, étaient MM. les abbés Edmour Saint-Pierre, chapelain des Soeurs de Saint-Joseph, et Gustave Vigneault, chapelain de l'Hôtel-Dieu.

Un second service fut chanté le même jour, dans la chapelle du Séminaire; le supérieur de la maison, M. le chanoine J.-B.-O. Archambault officiait, assisté de Messieurs les abbés Lionel Dupré et Louis Jodoin comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit dans la crypte de la chapelle.

J. L.

R. I. P.

M. l'abbé John-Peter Hackett

Encore un vieil ami du Séminaire qui disparait. Messire John-Peter Hackett, depuis trente-quatre ans, curé de la paroisse Sainte-Marie de Winchendon, Mass., est décédé dans son presbytère, après une longue maladie à l'âge de 70 ans.

Il manque quelque chose à nos fêtes depuis qu'elles sont privées de la figure réjouie de John Hackett. Il y venait toujours fidèlement, quand il n'était pas en Europe ou ailleurs à cette époque-là. Il avait toujours hâte d'arriver avec sa provision d'histoires et de nouvelles ecclésiastiques récoltées depuis la dernière fois.

Il se cherchait dès l'abord un auditoire, de préférence parmi les jeunes, avec qui, par tempérament, il sympathisait très volontiers. Quand il avait trouvé l'équipe bénévole et bien résolue à rigoler, il ne tarissait plus.

Fumant cigare sur cigare, il parlait, parlait jusqu'à une heure avancée de la nuit, jusqu'à épuisement complet de ses auditeurs. Il se retirait alors avec regret pour aller prendre un peu de repos.

Il était loin d'être ennuyeux. Ayant fait plusieurs fois le voyage d'Europe et visité les deux Amériques, il avait beaucoup vu et beaucoup retenu. Ajoutez à cela le *wit*, inné chez tout Irlandais, et vous comprendrez que ses récits, assaisonnés d'anecdotes piquantes, étaient faits pour captiver l'attention.

L'attrait que M. Hackett avait pour le Séminaire de St-Hyacinthe, n'était pas ordinaire. Et cela s'explique chez un coeur bien fait. Il avait passé ici autant d'années qu'à la maison paternelle et les plus belles de sa vie, avec des professeurs et des élèves, j'allais dire des pères et des frères, qu'il avait appris à aimer et qui le lui rendaient bien.

Il était originaire de Milton, non loin d'ici. Il est né le 5 janvier 1865. Son père s'appelait Thomas Hackett et sa mère Mary Ann Morrissey. Il fut ordonné prêtre par Mgr Moreau, le 28 septembre 1890. Pendant quatre ans, il fit du vicariat dans le diocèse; en 1890, à Saint-Aimé-sur-Yamaska; en 1891, à Waterloo; en 1893, à Saint-Césaire; puis, il partit pour les Etats-Unis et le diocèse de Springfield, où il allait rejoindre plusieurs de ses confrères du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Pendant sept ans, il fut vicaire à South Hadley-Falls, dans le Massachusetts (1893-1900). Ce fut là son dernier stage comme vicaire. Nommé curé d'East-Longmeadow, en 1900, il n'y séjourna pas un an. A la fin de décembre, de cette même année, Mgr l'évêque de Springfield lui confiait la paroisse de Sainte-Marie de Winchendon, où il demeura trente-quatre ans, jusqu'à sa mort.

Il est regardé comme le fondateur de cette paroisse où tout était à faire à son arrivée. Ce qui pressait le plus, c'était la formation de la paroisse spirituelle, de la congrégation, comme on dit ici-bas. Il commença par réunir autour de lui ses ouailles éparses, et se forma un troupeau composé de tous les catholiques canadiens, irlandais, italiens, polonais, etc., qui vivaient à Winchendon. Puis, quand il jugea le moment venu, il entreprit la construction de l'église et du presbytère. L'église de style gothique normand, avec une touche moderne qui lui donne grand air, est une des plus belles du diocèse de Springfield. Elle fut terminée en 1907, au coût de $85000, et elle est entièrement payée depuis longtemps.

M. Hackett a laissé sa paroisse dans d'excellentes conditions financières. Ce qui permettra à son successeur de bâtir une école paroissiale, dont on ne semble pas avoir compris jusqu'ici l'urgente nécessité.

Frappé de paralysie dans le mois d'août 1933, M. Hackett est demeuré par la suite impotent et rivé à son fauteuil. Le jour de la fête du Travail de la même année, il lui arriva un incident qui n'a certes pas contribué à le ramener à la santé. Il fut brutalement assailli par des malandrins qui entrèrent brusquement dans sa chambre et lui ordonnèrent de leur remettre la collecte du jour précédent, qui était un dimanche. Le pauvre malade se défendit comme il put et cria de toutes ses forces pour attirer l'attention de son personnel. Les voleurs inquiétés par un bruit qui venait de l'escalier, lui assénèrent un rude coup sur la tête et s'éloignèrent à toute vitesse dans une automobile volée. Ils courent encore.

Le 8 décembre 1934, en la fête de l'Immaculée Conception, M. Hackett, après plus d'un an de maladie, se crut assez remis pour dire la messe. Il s'était fait illusion et cet effort ne fit que précipiter la fin. Quelques semaines après, mardi, le 14 janvier 1935, il mourut soudainement. On eut juste le temps de lui administrer les sacrements.

Le vendredi suivant, la ville de Winchendon, était tout entière sur pied pour rendre hommage à l'homme qui avait plus que tout autre contribué au progrès de la cité. Les écoles étaient fermées, les magasins avaient baissé leurs stores, les manufactures chômaient. Tous sentaient la perte irréparable qu'ils venaient de faire.

Le matin, une messe solennelle de requiem avait été célébrée pour les enfants. A 9.30 hres, l'office des morts fut chanté par les prêtres présents. A dix heures, l'évêque de Springfield, S. E. Mgr Thomas O'Leary officia pontificalement au service principal. Il était accompagné de MM. Louis Langlois, curé de Fitchburg, Henry Powers et S.J. Chiapowski, curés de Gardner. Les diacres d'office étaient MM. Michael Curran d'Athol et James Costello de Ashburnham.

Après le service, le corps fut laissé en chapelle ardente jusqu'à l'heure du train qui devait le ramener au Canada. Il fut accompagné jusqu'à St-Hyacinthe, par les deux frères du défunt, MM. le Dr Frank Hackett, et Michael Hackett, par ses deux cousins J.C. Hackett et F.W. Hackett et par son vicaire M. John P. Lucey.

A l'arrivée du train, samedi, le 19 janvier, il fut reçu à la gare du C. N. R. par les prêtres et les élèves du Séminaire qui l'escortèrent jusqu'à leur splendide chapelle. Le service qui suivit fut grandiose et impressionnant. M. le Supérieur, le chanoine J.-B.-O. Archambault officiait, assisté de MM. les abbés Collette et Jodoin, professeurs au Séminaire.

Son Excellence Mgr Desmarais et une foule de prêtres, venus pour témoigner de leur sympathie et de leur estime, entouraient les restes du regretté défunt. Après l'absoute donnée par Mgr l'auxiliaire, le corps fut descendu à la crypte, accompagné des parents et des amis. Mgr Desmarais récita les dernières prières et le cercueil fut scellé dans la voûte.

Messire John Hackett doit dormir content. Il est là où il voulait être toujours, dans ce Séminaire, où il avait vécu les plus belles années de sa vie et qui garde si pieusement les cendres de ceux qui l'ont aimé. Qu'il repose en paix.

J. L.

R. I. P.

De l'Annuaire du Séminaire de S.-Hyacinthe (1934-35)

NOUVELLE EGLISE

De grandes fêtes auront lieu à Saint-Simon de Bagot, le dimanche, 14 juillet prochain. S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, bénira alors la nouvelle église paroissiale. Dans la soirée de lundi, 15 juillet, à Saint-Simon, aura lieu une soirée récréative, à la salle paroissiale, au cours de laquelle un groupe de jeunes gens interprètera le drame *Félix Poutré*.

SERVANTE DEMANDEE, avec références. S'ad. à 320½, rue Girouard. 3ème étage. 1f

AVIS DE RACHAT

Plusieurs obligations sont actuellement rappelées pour remboursement avant leur échéance.

Comme le taux d'intérêt a une nouvelle tendance à la baisse, nous conseillons aux porteurs de ces obligations de communiquer avec nous pour le remploi de ces fonds.

René Desjardins
GÉRANT
Crédit Anglo-Français Ltée
EDIFICE
BANQUE PROVINCIALE
Tél. 623 St-Hyacinthe

SPÉCIAL . . .

Je viens d'acheter une grande quantité de marchandises parmi lesquelles se trouvent 50 verges de serge bleue d'une pesanteur de 20 oz. à la verge d'un très beau fini et d'une teinture GARANTIE que je puis vous offrir au bas prix de $22.50 le complet.

Même si vous n'en avez pas besoin maintenant, venez les voir et retenez le vôtre, car une offre semblable ne se répétera certainement pas.

Vous y trouverez aussi un très beau choix dans tous les autres nouveaux tissus à un très bas prix.

Nous n'employons que des doublures de 1ère qualité; vous aurez en plus une coupe et une confection parfaites.

Mentionnons en passant notre nouveau système de pressage à la vapeur

Venez voir; vous serez émerveillés

J.-ARMAND LUSSIER
MARCHAND-TAILLEUR
238, rue Cascades — Tél. 986w — Saint-Hyacinthe